
LA MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE :

un portrait des pratiques de développement local

**Projet de recherche :
Contribution des organismes communautaires au
développement local**

MAI 2002



DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE



LA MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE : un portrait des pratiques de développement local

RÉDACTION

Jacinthe Godard

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Michelle Duval, Université du Québec à Montréal

Cécile Sabourin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Paule Simard, Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

RÉVISION LINGUISTIQUE

Monique Bernier

MISE EN PAGE

Joanne Bérubé

© Régie régionale de la santé et des services sociaux
de l'Abitibi-Témiscamingue, 2002

*Reproduction autorisée à des fins non commerciales
avec mention de la source. Toute reproduction totale
ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.*

ISBN : 2-89391-192-7

*DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 2002
DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 2002*

Vous pouvez vous procurer ce document à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue au 1, 9^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9, tél. : (819) 764-3264, poste 49320.



REMERCIEMENTS

Ce projet de recherche fut rendu possible grâce à la participation, sous différentes formes, de plusieurs personnes et organisations. Parmi ces contributions, soulignons d'emblée l'apport considérable d'organismes communautaires œuvrant sur le territoire témiscamien.

Pour ce portrait de *la Maison des Jeunes du Témiscamingue*, nous remercions les employés-es, les membres du Conseil d'administration, les participants-es et les bénévoles qui nous ont chaleureusement accueillies dans leur organisme. Ces acteurs-trices ont généreusement accepté de partager leur temps et leur énergie afin de nous faire pénétrer dans leur milieu et, par le fait même, nous permettre de connaître leurs pratiques et leurs façons de faire.

Sans ces précieuses collaborations, le projet n'aurait pu être mené à terme. Nous espérons que ce portrait reflète le plus fidèlement possible leur réalité et pourra leur être utile.

AVANT-PROPOS

LE CONTEXTE

Globalement, ce projet de recherche vise à évaluer la contribution des organismes communautaires au développement local dans la Municipalité régionale de comté (MRC) du Témiscamingue. L'étude se divise en deux volets. Le premier, portant spécifiquement sur les pratiques des organismes communautaires¹ et leurs stratégies d'influence, a pour objectif de cerner, dans un premier temps, les moyens mis en œuvre par les organismes communautaires pour rejoindre et rassembler les personnes qu'ils veulent desservir, pour connaître leurs besoins et redonner à ces personnes un peu plus de pouvoir sur leur vie. Il apparaît également important, dans un deuxième temps, de mettre à jour les stratégies déployées par les organismes communautaires pour contribuer, le plus efficacement possible, aux décisions qui se prennent au sein des instances locales et territoriales et, par conséquent, influencer le développement de leur communauté.

Le deuxième volet du projet porte sur l'analyse des instances de concertation² du développement local de la MRC du Témiscamingue. Il s'agit, dans un premier temps, de voir de quelle façon la concertation s'est développée autour de ces entités, mais spécifiquement sous l'angle de la place faite aux organismes communautaires et sur

¹ Les organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux participant à cette étude sont les suivants : le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue, l'Entretoise du Témiscamingue Inc., le Centre de femmes du Témiscamingue, la Maison des Jeunes du Témiscamingue et la Corporation du transport adapté du Témiscamingue. Un deuxième groupe d'organismes oeuvrant plus spécifiquement dans le domaine de l'économie sociale ou qui ont développé des modes alternatifs de développement économique est composé du Carrefour Jeunesse Emploi du Témiscamingue, de On en sort du bois, de la Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue et de Notre-Dame-du-nord en santé.

² Les instances de développement à l'étude sont : la Société de développement du Témiscamingue, la MRC du Témiscamingue et le Centre de santé Sainte-Famille.

la contribution de ces derniers aux prises de décision. Dans un deuxième temps, un projet spécifique dans lequel s'engagent les instances de développement local sera analysé afin d'observer si on tient compte des points de vue défendus par les organismes communautaires et si ces derniers se reflètent dans les décisions qui sont prises.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec différents acteurs-trices impliqués dans le développement du territoire témiscamien (Centre de femmes du Témiscamingue, Centre de santé Sainte-Famille, Société de développement du Témiscamingue, Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue) et chercheuses (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec à Montréal et Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue).

LA MÉTHODOLOGIE

Cette recherche évaluative est de type qualitatif, dans le sens qu'elle vise à recueillir le point de vue des acteurs-trices. En effet, il existe une multitude de points de vue sur la réalité, chacun étant propre à un individu, ou quelquefois partagé en partie par plusieurs personnes (groupes d'intérêt, communautés). Pour comprendre un phénomène social, dans ce cas-ci les pratiques des organismes communautaires, il apparaissait donc indispensable de recueillir les perceptions des acteurs-trices sur les thèmes de recherche (pratiques internes de leur organisme et stratégies d'influence du développement local).

Le choix des organismes a été fait au regard de leur ancrage dans la dynamique locale et la diversité des problématiques qu'ils couvrent, à partir d'une liste dressée par les partenaires de la recherche. Faisant partie des neuf organismes étudiés dans la première étape de la recherche, *la Maison des Jeunes du Témiscamingue* fut choisie notamment parce qu'elle œuvre auprès des jeunes et que ses actions visent

le développement et l'intégration sociales des adolescents-es et des jeunes adultes. La cueillette des données dans cet organisme a été réalisée en mars et avril 2002.

Ce portrait des pratiques de *la Maison des Jeunes du Témiscamingue* a été préparé à partir d'une cueillette de données misant sur plusieurs outils méthodologiques : analyse des documents produits par l'organisme (statuts et règlements, rapports d'activités, procès-verbaux et autres), observations participantes concernant le fonctionnement quotidien de l'organisme (réunions du Conseil d'administration, rencontres d'équipe des employés-es et activités spéciales) ainsi que des entrevues individuelles réalisées auprès d'employés-es (deux), de membres du Conseil d'administration (deux), d'une personne bénévole et de participants-es (trois) de l'organisme.

Ce portrait fut présenté le 28 mai 2002 à une dizaine de personnes, employés-es, membres du Conseil d'administration et participants-es, afin d'en valider le contenu. Cette rencontre de discussion a permis à l'équipe de recherche de poser certaines questions demeurées en suspens et d'enrichir le document à la suite des commentaires émis.

LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Il est important de mentionner que ce portrait propose une image de l'organisme à la fin de l'hiver 2002. Depuis ce temps, l'organisme a continué d'évoluer faisant en sorte que certaines données peuvent être différentes actuellement. Par ailleurs, ce portrait porte un regard extérieur à partir de thèmes spécifiques visant à cerner les pratiques de développement local des organismes communautaires du Témiscamingue et, plus spécifiquement dans ce cas-ci, de la contribution de *la Maison des Jeunes du Témiscamingue* au développement de la communauté.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	13
CHAPITRE PREMIER : LA NATURE DE L'ORGANISME.....	15
1.1. LA CRÉATION DE L'ORGANISME.....	15
1.2. L'ÉVOLUTION DE LA MISSION, DES OBJECTIFS.....	16
1.3. L'ÉVOLUTION DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS.....	18
1.4. LES MODES D'IDENTIFICATION DES BESOINS.....	20
1.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE.....	22
CHAPITRE II : L'ORGANISME ET SON FONCTIONNEMENT.....	23
2.1. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE.....	23
2.2. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MEMBRES, DE BÉNÉVOLES ET DE PARTICIPANTS-ES...	26
2.3. LA MOTIVATION DES PERSONNES DE L'ORGANISME.....	28
2.4. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL	29
2.5. LES STRATÉGIES DE RECRUTEMENT DES PERSONNES GRAVITANT AUTOUR DE L'ORGANISME	30
2.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	32
CHAPITRE III : LA VIE DÉMOCRATIQUE.....	35
3.1. LES MODES DE CIRCULATION DE L'INFORMATION.....	35
3.2. LES MODES DE PRISE DE DÉCISION.....	36
3.3. LES EFFORTS FAITS POUR INTÉGRER LES PARTICIPANTS-ES.....	38
3.4. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	40
CHAPITRE IV : LES RETOMBÉES DE L'ORGANISME.....	42
4.1. LES RETOMBÉES SUR LES PARTICIPANTS-ES.....	42
4.2. LES RETOMBÉES SUR LA COMMUNAUTÉ.....	44
CHAPITRE V : LES PRATIQUES DE COLLABORATION.....	47
5.1 .LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LES PARTICIPANTS-ES ET LES MEMBRES.....	47
5.2. LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LA VIE DE L'ORGANISME.....	50
5.3. LES MODES DE SÉLECTION DES PARTENAIRES.....	51
5.4. L'ÉVALUATION DE LA COLLABORATION	52
5.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSES	53

CHAPITRE VI : LES STRATÉGIES D'INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	54
6.1. LES LIEUX DE CONCERTATION DANS LE DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ORGANISME	54
6.2. LES LIEUX DE CONCERTATION AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE.....	56
6.3. LES LIEUX DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ.....	57
6.4. LES MODES DE SÉLECTION DES LIEUX D'IMPLICATION ET LES RESSOURCES Y ÉTANT AFFECTÉES.....	58
6.5. L'ÉVALUATION DE LA CONCERTATION.....	58
6.6. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET CONTEXTUELLES DE LA CONCERTATION.....	59
6.7. LES STRATÉGIES SPÉCIFIQUES DE L'ORGANISME.....	62
BIBLIOGRAPHIE.....	63
ANNEXES.....	67
ANNEXE I : MISSION ET OBJECTIFS DE LA MDJT.....	67
ANNEXE II : objets de la charte.....	69
ANNEXE III : SYNTHÈSE DE L'HISTORIQUE DE LA MDJT.....	71
ANNEXE IV : TABLEAUX DES SERVICES OFFERTS ET DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA MDJT.....	77
ANNEXE V : COMPOSITION DES DIFFÉRENTES INSTANCES.....	81
ANNEXE VI : PARTENAIRES DE COLLABORATION DE LA MDJT	83
ANNEXE VII : LIEUX D'IMPLICATION DE LA MDJT.....	85

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

APEHT	Association des parents d'enfants handicapés
C. A.	Conseil d'administration
CADC	Commission d'aide au développement des collectivités
CAT	Centre Amitié Témis
CCJ	Comité consultatif jeune
CJET	Carrefour Jeunesse Emploi du Témiscamingue
CKVM	Radio Témiscamingue inc.
CLAJ	Comité local d'aide aux jeunes
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
COMAXTEN	Comité de maximisation des retombées économiques du Témiscamingue
CPJ	Conseil permanent de la jeunesse
CRDAT	Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue
CRL	Conseil régional de loisirs
CROC	Table de concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
CRSSS	Conseil régional de la santé et des services sociaux
CSAJ	Centre de services d'aide aux jeunes
CSLT	Commission scolaire du Lac Témiscamingue
CSSF	Centre de santé Sainte-Famille
MDJ	Maison des Jeunes
MDJT	Maison des Jeunes du Témiscamingue
MRC	Municipalité régionale de comté

MRCT	Municipalité régionale de comté du Témiscamingue
O.C	Organisme communautaire
PAIE	Programme d'aide à l'insertion en emploi
PAD	Projet prévention alcool et drogue
PDE	Programme d'employabilité
REPAT	Regroupement d'éducation populaire en Abitibi-Témiscamingue
REST	Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue
RMJQ	Regroupement des Maisons des Jeunes du Québec
ROCT	Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue
RRSSAT	Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
SACA	Secrétariat à l'action communautaire autonome
SDT	Société de développement du Témiscamingue
SOC	Soutien aux organismes communautaires
SPL	Service de première ligne
SQ	Sûreté du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal

INTRODUCTION

Fondée en 1984, *la Maison des Jeunes du Témiscamingue (La MDJT)* est un organisme à but non lucratif qui vise à favoriser le développement et l'intégration sociale des adolescents-es et des jeunes adultes témiscamiens. Association de jeunes et d'adultes, l'organisme constitue un lieu de rencontre animé où les jeunes, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens-nes critiques, actifs et responsables.

La mission première de *la MDJT* « est la prévention positive de l'alcoolisme et autres toxicomanies chez les adolescents-es de 12-17 ans par des activités sportives, culturelles, de loisirs, de partage et d'échanges. » L'organisme a pour objectifs « d'être à l'écoute des jeunes, devenir une ressource de première ligne, guider les jeunes vers les ressources adéquates, valoriser et stimuler la créativité et l'entrepreneuriat chez les jeunes afin de favoriser leur plein épanouissement. » (Le Reflet, 1999 : 12).

La MDJT possède une formule décentralisée (formule éclatée), permettant de rencontrer les jeunes directement dans leur milieu de vie, et ce, deux soirs par semaine. Des activités sportives, de divertissement, d'information, d'apprentissage et autres sont offertes dans quatorze municipalités sur le territoire de la Municipalité Régionale de Comté du Témiscamingue (MRC). Pour ce faire, une équipe de travail composée de la coordonnatrice et d'une animatrice par localité (habituellement) assure la mise en place et le bon fonctionnement des services. Un poste est aussi offert à une personne inscrite à un programme d'employabilité pour l'élaboration d'un projet particulier en plus des tâches de secrétariat. Outre ces personnes salariées, *la MDJT* bénéficie du travail de bénévoles réguliers et occasionnels pour

les activités courantes et spéciales en plus des membres du Conseil d'administration qui s'impliquent dans le fonctionnement de l'organisme.

La MDJT compte sur différentes sources de financement telles que les cotisations des membres, la campagne de financement, des subventions de Soutien aux organismes communautaires (SOC), subvention salariale, prévention « Alcool Drogue ») ainsi que des sommes reliées à divers projets (Programme du Fonds de Lutte à la pauvreté, principalement) pour un revenu approximatif d'un peu plus de 145 000 \$ pour l'année financière 2000-2001. Parmi ces sources de financement, il faut mettre en évidence l'importance de l'autofinancement de *la MDJT* puisqu'il permet de consolider ses services (plus de 25 000 \$ sont amassés lors de la campagne de financement de *la MDJT*).

CHAPITRE PREMIER : LA NATURE DE L'ORGANISME

1.1. LA CRÉATION DE L'ORGANISME

« À l'époque, on pouvait être douze sur deux *Pepsi* et c'était correct, le propriétaire du restaurant nous endurait. Aujourd'hui, les propriétaires de restaurant tolèrent plus ça, les jeunes n'ont plus leur place... Y fallait faire une place aux jeunes et c'est là que *les Maisons des Jeunes* sont venues au monde », explique une informatrice. *La MDJT* fut créée en 1984, sous l'investigation de l'organisatrice communautaire de l'époque qui s'occupa de réunir un ensemble de partenaires, à la suite d'un sondage mené dans les villages qui confirmait la volonté et le besoin de doter le milieu d'un projet de *Maison des Jeunes* décentralisée. En plus des acteurs-trices du milieu, l'organisateur communautaire actuel, le Conseil régional des loisirs (CRL) et Référence Jeunesse furent des partenaires importants dans l'instauration et la consolidation de cette ressource.

Un comité provisoire de travail fut créé afin d'élaborer ce projet dont voici les objectifs : « doter les jeunes d'un lieu où ils peuvent se rencontrer, échanger, s'amuser dans un climat sain et dynamique; briser l'isolement; permettre aux jeunes de développer leur autonomie, leur esprit d'initiative et les responsabiliser; faire croître leur force collective ainsi qu'être un outil de prévention primaire » (*La MDJT*, 1989). Pour répondre aux difficultés et aux particularités du territoire témiscamien³, *la Maison des Jeunes* adopte un fonctionnement décentralisé, c'est-à-dire que des locaux sont mis sur pied dans les municipalités et que les animateurs-trices engagés par la corporation se rendent dans ces différentes paroisses où des lieux de

³ Le territoire à couvrir est de 19 000 km² et plus et il se divise en 17 municipalités.

rencontres sont aménagés par les jeunes. La formule décentralisée de ce modèle unique et innovateur, constitue la seule de ce genre au Québec.

Pour faciliter et soutenir l'ouverture de ces locaux dans les différentes municipalités, un guide d'implantation, s'adressant aux jeunes, fut développé par l'organisatrice communautaire et une représentante du CRL (soutenues par le Centre de Santé Sainte-Famille [CSSF]) et le Service de Première Ligne [SPL]). Les différentes étapes à suivre pour instaurer un local pour les jeunes dans leur village y étaient décrites. Les jeunes, accompagnés dans leurs démarches par des adultes, pouvaient ainsi se doter d'un endroit qui répondait à leurs attentes. En 1986, des locaux pour les jeunes furent ouverts dans les municipalités de Ville-Marie, Lorrainville et Béarn. En 2002, le nombre de municipalités desservies par *la MDJT* est évalué à quatorze sur une possibilité de 17.

1.2. L'ÉVOLUTION DE LA MISSION, DES OBJECTIFS

La synthèse de l'historique de *la MDJT* expose la mise en place des locaux pour les jeunes, le roulement de personnel, les différents projets en cours, et autres (annexe 3). Dès sa fondation, *la MDJT* a comme préoccupation de favoriser l'épanouissement personnel et le fonctionnement social des jeunes du Témiscamingue en leur offrant un lieu de rencontre, d'échanges, d'apprentissage et de divertissement. Cette mission et ces objectifs de *la MDJT* sont demeurés sensiblement les mêmes au cours des années (annexes 1 et 2).

Toutefois, on observe que les façons de faire et le fonctionnement interne de l'organisme ont évolué. Les premières années d'existence de *la MDJT* se caractérisent par des initiatives de parents et de personnes bénévoles croyant à la mission de *la MDJT*, en ce qui concerne autant l'animation, les réunions, la concertation que le travail administratif. Ainsi, dans chacune des municipalités desservies, un comité de parents bénévoles s'occupait de l'animation dans les

locaux. Certains postes étaient rémunérés, mais il semble qu'une part considérable du travail était effectuée de façon bénévole.

En 1986, l'équipe de travail est composée d'une personne agissant à titre d'animateur-trice pour chacun des secteurs géographiques⁴ et d'un agent-e de liaison qui avait également les tâches de coordination. Cependant, l'organisme a pu régulariser ses services vers la fin des années 80 seulement, grâce à des subventions plus substantielles, par la mise en place de sa campagne de financement et d'activités d'autofinancement organisées dans les locaux mêmes. On procéda à ce moment à la consolidation d'une équipe de travail composée d'une dizaine d'animateurs-trices, d'une personne permanente au poste de coordination et d'autres reliées à des projets divers à l'intérieur des programmes d'employabilité. Cette consolidation de l'organisme a permis une plus grande stabilité *de la MDJT* en plus d'harmoniser les pratiques dans les locaux, c'est-à-dire de pouvoir offrir des services de façon équitable et identique dans les localités concernées. En 1991, près d'une dizaine de locaux étaient fonctionnels.

L'évolution de *la MDJT* s'est aussi traduite par une transformation de la composition du Conseil d'administration, notamment par la disparition des représentants-es jeunes, comme il en sera question dans la section sur le fonctionnement (section 2.1.).

Membre du Regroupement des Maisons de Jeunes du Québec (RMJQ) depuis 1985, *la MDJT* s'est dissociée de ce mouvement en 1990 à cause de divergences idéologiques. Sa formule éclatée, unique au Québec, ne semble pas reconnue, ni approuvée par le RMJQ. Réaffirmant sans cesse depuis lors sa vocation régionale, l'organisme continue de se battre pour conserver cette spécificité.

⁴ Au début, le territoire était morcelé en quatre secteurs : Nord-Est, Centre-Est, Centre-Ouest et Sud. Par la suite, on forma trois secteurs puisque le secteur Sud devenait autonome et était desservi par *la MDJ Liaison 12-18* à Témiscaming.

Afin de régler des problèmes de bureaux, d'espace et pour faciliter les rencontres, en 1991, l'organisme achète une maison à Lorrainville. Ce lieu, représentant la « Maison-mère », facilite les contacts et les communications en plus d'accroître le sentiment d'appartenance des jeunes et des personnes impliquées dans *la MDJT*. De 1995 à 1997, on procédera à l'élaboration des politiques de travail pour le personnel, des règlements généraux régissant les comportements des jeunes ainsi qu'à un code d'éthique pour les employés-es, les bénévoles et les membres du Conseil d'administration. Maintenant, « *la Maison des Jeunes* financièrement va bien, au niveau des services ça va bien, la crédibilité ça va bien... alors c'est plaisant! », nous confie une informatrice.

1.3. L'ÉVOLUTION DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

La MDJT est préoccupée avant tout par les services aux jeunes. La prévention positive de l'alcoolisme et autres toxicomanies, le mandat premier de l'organisme, imprègne toutes les activités offertes aux adolescents-es. En plus des activités régionales, des activités d'animation sont proposées deux soirs par semaine dans quatorze localités du territoire témiscamien, tout en conservant le souci d'assurer l'équité dans les services offerts sur l'ensemble du territoire. L'organisme ouvre ses portes aux jeunes de la mi-octobre à la fin de mai et conserve l'habitude d'organiser un voyage annuel⁵.

Puisqu'elles sont décrites dans un tableau en annexe (annexe 4), nous ne ferons ici qu'un survol des activités proposées par *la MDJT*. D'abord, l'organisme offre des activités régionales pour les jeunes, c'est-à-dire que tous les jeunes de l'ensemble des locaux de *la MDJT* sont invités à participer à ces sorties. Les danses mensuelles,

⁵ Durant la période estivale, malgré la fermeture de *la MDJT*, les jeunes peuvent prendre contact avec les animatrices s'ils en ressentent le besoin. Étant donné que les animatrices animent, habituellement, dans leur propre localité, les contacts sont plus faciles à établir. Toutefois, cette situation ne s'est produite qu'à quelques reprises.

fort appréciées à en croire les différents commentaires des adolescents-es et des employées de *la MDJT*, ont lieu dans une municipalité différente à chaque mois⁶. Ces danses sans alcool sont également accessibles aux jeunes qui ne sont pas membres de l'organisme et elles se déroulent sous la surveillance des adultes. Les activités privilèges, exclusivement réservées aux jeunes membres ayant un minimum de 50 % de participation à leur local, sont des journées de plein air, des visites aux Huskies, des journées de ski alpin et autres, en plus du voyage annuel. À tous les ans, *la MDJT* part avec une centaine de jeunes pour Montréal, Toronto ou une autre destination choisie par les adolescents-es. Ces voyages de fin d'année sont attendus avec impatience et la participation des jeunes est considérable (on observe un taux de participation de 150 à 200 jeunes pour certains voyages).

Dans chaque local, les jeunes organisent des activités telles que des joutes de *nintendo*, de l'écoute de musique, des discussions avec les autres jeunes et l'animatrice, des visites de conférenciers, des sessions d'information sur différents sujets, des activités sportives, des activités d'autofinancement et de bénévolat. Il est évident que ces activités varient en fréquence et en couleurs selon les lieux, les équipements disponibles et la personnalité des animatrices.

À ces activités régulières s'ajoutent aussi plusieurs activités ponctuelles telles que la campagne de financement⁷, des réalisations, des colloques et des événements spécifiques reliés aux projets d'employabilité, des projets de recherche, des activités de représentation, des formations pour l'équipe de travail de *la MDJT* et des journées d'orientation pour l'ensemble des personnes impliquées dans l'organisme (annexe 3).

⁶ Le transport par autobus est organisé pour tous les jeunes membres qui se sont préalablement inscrits.

⁷ Activité de financement autonome et d'envergure pour *la MDJT* où les gens du milieu sont sollicités. De nombreuses activités spéciales sont aussi organisées : vente de billets, lave-auto, brunchs, etc. La campagne de financement débute par une conférence de presse et se termine avec un dansethon.

Depuis 18 ans, la programmation de *la MDJT* varie peu, bien qu'elle se soit étoffée au fil des années et des expériences. On peut cependant observer que le retrait d'activités particulières, tout autant que les réajustements de la programmation en général, s'expliquent par la volonté de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des jeunes fréquentant l'organisme.

1.4. LES MODES D'IDENTIFICATION DES BESOINS

Les personnes gravitant autour de l'organisme, particulièrement les animatrices, vont chercher les besoins des adolescents-es fréquentant l'organisme en conversant avec eux, c'est-à-dire en entrant en relation avec eux et en leur demandant simplement ce qu'ils attendent ou souhaitent. Une relation de confiance s'établit alors entre le jeune et l'animatrice du local, ce qui fait en sorte que le jeune formulera directement ses requêtes à cette dernière. Il a été également noté qu'il y aurait une propension des adolescents-es à se tourner vers cette personne lorsqu'ils sont en situation de détresse ou quand ils ressentent le besoin de se confier.

Le Comité consultatif jeune (CCJ), composé notamment d'un adolescent élu par ses pairs dans chacune des localités desservies par *la MDJT*, constitue également un moyen efficace d'identifier les besoins, goûts et intérêts des adolescents-es. Son rôle est, d'une part, de ramener aux autres jeunes membres, dans leurs municipalités, l'information obtenue lors de réunions avec la coordonnatrice sur des projets ponctuels et, d'autre part, de faire parvenir les commentaires des jeunes à la coordination. Ainsi, comme le fait remarquer une informatrice : « Je fais une tournée de locaux pareil comme je fais avec mon équipe de travail. Comment ça va dans ton local? [...] Je suis claire avec eux autres, s'il y a quelque chose qui ne marche pas, s'il y a quelque chose qui ne fait pas leur affaire, c'est le temps de le dire pour que je le sache. »

En ce qui a trait aux modes d'identification des besoins des adolescents-es ne fréquentant pas *la MDJT*, il semble que ce soit plus difficile, et peut-être jugé de moindre intérêt étant donné qu'il a été clairement énoncé en entrevue : « On répond directement aux jeunes qui fréquentent *la Maison des Jeunes*. » Lieu de rencontre et d'appartenance, *la MDJT* s'adresse donc spécifiquement aux jeunes qui en sont membres. À partir du matériel des entrevues, il est par contre ressorti qu'en plus des sondages effectués dans les écoles secondaires visant à recueillir les besoins des adolescents-es, les jeunes membres de l'organisme rapportent dans les locaux les problématiques vécues par les autres adolescents-es de leur entourage. Une personne impliquée dans l'organisme le confirme ainsi : « Les jeunes vont dire : il y a tel problème à l'école. L'animatrice est très proche des jeunes, elle va nous rapporter ce qu'y disent. »

Le suivi des besoins collectifs des jeunes fréquentant la ressource s'effectue régulièrement puisque, par le CCJ et les commentaires directs des adolescents-es, la programmation des services et les plans d'action sont adaptés à ces besoins. De plus, des évaluations et des sondages sont réalisés régulièrement afin de connaître la satisfaction des jeunes en ce qui a trait aux services et aux activités proposés par *la MDJT*.

En définitive, il apparaît que les besoins des jeunes, ou la conception que s'en font les intervenants-es, façonnent les actions, la programmation et la vie de l'organisme. La formule décentralisée de *la MDJT* facilite également l'identification des besoins des jeunes puisque 250 d'entre eux environ fréquentent chaque semaine l'organisme. Plusieurs informateurs-trices nous ont indiqué que la programmation locale de chaque municipalité est planifiée au fur et à mesure, selon l'humeur des adolescents-es et ce, en plus du calendrier régional contenant des activités plus formelles telles que les danses, activités de plein air et quelques projets particuliers.

1.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Quant au concept de développement local, puisqu'il est le fil conducteur de ce projet de recherche, peut-on supposer que la mise sur pied d'un organisme tel que *la MDJT* constitue une initiative de développement, par sa préoccupation de répondre de façon différente aux besoins de la population? L'organisme a affirmé sa volonté d'être et de faire autrement grâce à sa formule éclatée. Adapté au territoire, ce modèle ne pourrait-il pas être transposé dans d'autres milieux ruraux?

CHAPITRE II : L'ORGANISME ET SON FONCTIONNEMENT

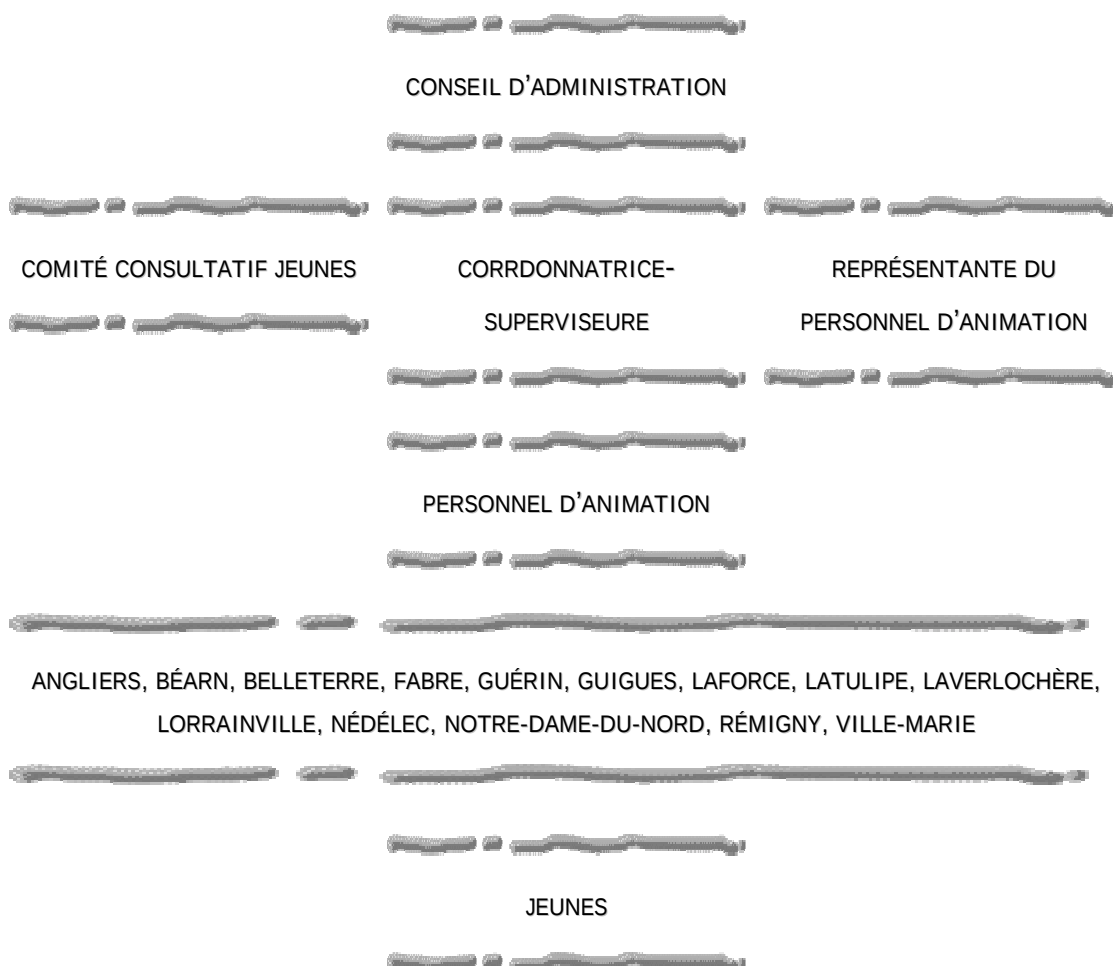
« Tout aussi longtemps que la principale préoccupation de *la MDJT* sera le service aux jeunes, celle-ci restera jeune, dynamique et innovatrice et tout cela à l'image de sa clientèle » (*La MDJT*, 1999). Dans cet ordre d'idée, voici quelles sont les valeurs véhiculées et préconisées par l'organisme : l'écoute, la responsabilité, le respect de soi et des autres, l'honnêteté, la sincérité, la communication ainsi que le sentiment d'appartenance. Rappelons que *la MDJT* ouvre ses portes aux jeunes deux soirs par semaine dans quatorze municipalités, de la mi-octobre à la fin de mai⁸. Il s'avère important de souligner que la formule particulière de *la MDJT* n'est pas reconnue au regard du financement gouvernemental. Elle est plutôt subventionnée au même titre que toutes les autres Maisons des Jeunes du Québec, et ce, même si *la MDJT* reçoit chaque semaine environ 250 jeunes sur un territoire de 1 9000 kilomètres carrés.

2.1. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Cette section se veut un tour d'horizon de la structure organisationnelle de *la MDJT* ainsi que des responsabilités, des rôles et des interrelations des différentes instances. Son fonctionnement est qualifié de démocratique par les intervenants-es de l'organisme et des liens constants et réguliers prévalent entre les différentes instances (annexe 5 : composition des différents paliers).

⁸ *La MDJT* ouvre ses portes à l'ensemble de la population témiscamienne âgée entre 12 et 17 ans, à l'exception des jeunes provenant de Témiscaming.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE



Parallèlement à l'évolution du fonctionnement de la MDJT, la structure organisationnelle de l'organisme, et plus particulièrement la composition du Conseil d'administration, a été modifiée à quelques reprises. Au départ, le Conseil d'administration était formé de délégués et de jeunes choisis par secteurs géographiques. Par la suite, les jeunes ont occupé des rôles d'observateurs seulement ou de personnes que l'on consulte. Le Conseil d'administration est actuellement composé de cinq membres adultes qui se partagent des fonctions selon les compétences et les intérêts de chacun-e.

Le Conseil d'administration⁹ représente l'instance décisionnelle de *la MDJT*, il a la responsabilité de gérer l'organisme, d'examiner les états financiers, de s'assurer que la mission de l'organisme est respectée, d'approuver les projets divers, de recevoir les rapports et de prendre toute décision qu'il jugera nécessaire pour assurer la bonne marche de *la MDJT*. Il a également comme rôle de supporter et de soutenir les employés-es lors de conflits, c'est-à-dire d'épauler moralement le personnel de l'organisme lorsque celui-ci vit des problèmes spécifiques au regard du travail. Plusieurs personnes ont convenu que ces réunions étaient plaisantes et informelles puisque les personnes présentes à cette instance se connaissent depuis longtemps.

La coordination est assumée par une personne salariée à temps plein qui a pour mandat de s'occuper de la gestion au quotidien, de réaliser le plan d'action annuel, de coordonner le travail des employés-es et des administrateurs-trices et de s'assurer d'un fonctionnement harmonieux au sein de l'organisme. Cette personne joue un rôle central dans *la MDJT* et elle assure le lien entre les différentes instances de l'organisme.

Les animatrices forment l'équipe d'animation. Ce sont elles qui travaillent directement avec les jeunes. Selon les règlements généraux de l'organisme, un poste est attribué à un-e représentant-e des animateurs-trices pour les séances du Conseil d'administration (sans droit de vote). Depuis deux ans, ce poste est demeuré vacant puisqu'il semble que les animatrices ne sentent pas le besoin de se faire représenter formellement. Présentement, cette tâche revient à la coordonnatrice et si des conflits surgissaient, une représentante serait nommée par ses pairs.

⁹ Les membres du C. A. se réunissent environ une fois par mois, habituellement durant une heure à une heure trente. La coordonnatrice convoque les réunions, prépare l'ordre du jour et s'occupe de l'animation. Elle y assiste sans droit de vote cependant (elle fait le lien entre le C. A., l'équipe de travail et les jeunes). Les décisions, lorsqu'il n'y a pas de consensus, se prennent par vote majoritaire. Ces réunions sont ouvertes, mais les membres du C. A. seulement ont droit de vote.

Dans les faits, le personnel d'animation, la secrétaire (PDE) et la coordonnatrice composent l'équipe de travail. Cette équipe distribue les services aux adolescents-es, organise et gère les activités¹⁰. Les réunions d'équipe constituent des moments privilégiés afin de permettre une rétroaction et la circulation de l'information ainsi que des expériences vécues par chaque membre de l'équipe.

Le Comité consultatif jeune (CCJ) est une instance de consultation qui a été instaurée pour permettre aux adolescents-es de s'exprimer et de faire passer leurs messages. À la lumière des entrevues réalisées, il est ressorti que cette façon de fonctionner s'avérerait plus simple que celle d'élire des jeunes au Conseil d'administration étant donné la difficulté de les intégrer aux travaux et aux discussions. Une informatrice le résume ainsi : « Tu parles d'un budget, [...] mais les jeunes sont pas des administrateurs, ça demandait de leur montrer! » Il faut ajouter ici que les difficultés de transporter les jeunes à Lorrainville pour les réunions expliquent, en partie, leur absence au Conseil d'administration. Il semble, par ailleurs, que les jeunes soient plus à l'aise de s'exprimer entre eux et que le CCJ facilite la circulation de l'information puisque, en retournant dans leur municipalité, ils assureront un suivi des rencontres.

2.2. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MEMBRES, DE BÉNÉVOLES ET DE PARTICIPANTS-ES

Pour l'année 2000-2001, on dénombre près de 300 membres en règle à la MDJT, c'est-à-dire des personnes ayant payé une cotisation et, par le fait même, détenant un droit de vote à l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Selon les règlements généraux de l'organisme, il y a trois catégories de membres : les membres adultes, les membres bénévoles et les membres actifs. Toutefois, dans les

¹⁰ L'équipe de travail se réunit à toutes les 2 semaines, environ 3 heures (selon l'ordre du jour). L'ordre du jour est bâti par la coordonnatrice qui anime aussi la réunion. Les décisions se prennent par consensus.

faits, les personnes gravitant autour de *la MDJT* ne font la distinction qu'entre les membres adultes et les membres jeunes (membres actifs). Les membres adultes représentent « toute personne détenant sa carte de membre et désireuse de s'impliquer dans *la MDJT* et qui adhère à la philosophie de la corporation » (environ 20 membres) (Règlements généraux de *la MDJT*). Les membres actifs sont les adolescents-es de 12 à 17 ans qui participent activement à la vie et aux activités de *la MDJT* et qui possèdent une carte de membre. Pour devenir membres, les jeunes doivent aussi, conformément aux exigences inscrites sur leur feuille d'inscription, amasser au moins 20 \$ pour le dansethon annuel et accepter de se conformer aux règlements de l'organisme. Ils bénéficient également de certains avantages tels que des prix réduits pour certaines activités accessibles à l'ensemble de la population-jeune, la possibilité de participer aux activités privilégiées, de se faire élire au Comité consultatif jeune et de s'inscrire au voyage de fin d'année.

L'organisme compte également sur des personnes bénévoles appuyant la mission de *la MDJT*. Les voyages, les sorties régionales, les brunchs, la campagne de financement, les projets organisés par les employés-es et les jeunes constituent autant d'espaces où les bénévoles peuvent s'impliquer dans la vie de l'organisme. À ces heures données par les bénévoles s'ajoutent les heures offertes bénévolement par des membres du Conseil d'administration pour le C. A. lui-même et pour d'autres activités sporadiques, ainsi que la contribution des employés-es et de quelques adolescents-es. Une informatrice le rappelle en entrevue : « On demande à l'ensemble du personnel de faire des heures de bénévolat. » Les jeunes deviennent eux-mêmes parfois des bénévoles en s'impliquant dans les réunions du CCJ, dans les travaux de préparation aux danses, aux brunchs, entre autres.

Qui sont les participants-es de *la MDJT* ? Ce sont les membres actifs, soit les jeunes. Se présentant de façon volontaire, comme il a été spécifié à quelques reprises par des informateurs-trices, les adolescents-es doivent être membres pour avoir accès aux locaux et participer aux différentes activités et sorties proposées. L'animatrice

invitera le jeune à acheter sa carte de membre après quelques visites au local (il a toutefois été précisé qu'aucun jeune n'est pénalisé s'il n'a pas les moyens financiers de se procurer une carte de membre). D'après une personne, membre du Conseil d'administration : « Les locaux sont accessibles à tous les jeunes peu importe d'où ils viennent. Mais ils pourraient être exclus du local quand ils y vont, s'ils perturbent le groupe. »

Étant donné l'étendue du territoire et probablement à cause du sentiment d'appartenance des jeunes envers leur village, il résulte que les jeunes d'une localité donnée fréquentent habituellement le local de leur municipalité. Ce sont surtout les jeunes de 13-14 ans qui fréquentent *la MDJT* en ce moment¹¹. Il s'avère cependant difficile de généraliser l'affluence des jeunes en regard de leur sexe. Bien qu'il y ait toujours plus de filles lors du voyage annuel, selon une informatrice, il apparaît qu'autant les filles que les garçons « ont besoin de se retrouver en *gang* de s'identifier à une *gang* », mentionne une employée. Quant aux jeunes ne fréquentant pas *la MDJT*, il semble que ce n'est pas par manque d'intérêt, mais bien parce qu'ils sont trop occupés. Comme le signale une informatrice : « On avait fait un sondage [...], la majorité des jeunes qui ne fréquentent pas *la Maison des Jeunes* avait répondu qu'ils avaient trop de parascolaire... »

2.3. LA MOTIVATION DES PERSONNES DE L'ORGANISME

En ce qui a trait aux personnes bénévoles, on peut constater qu'en s'impliquant au sein de *la MDJT*, elles appuient la mission de cet organisme, supportent ses objectifs et ses visées. Ces personnes croient aux capacités des jeunes et désirent les aider à s'épanouir. Tel qu'exprimé par une informatrice : « Moi, je crois aux jeunes. Les jeunes, c'est notre avenir. Y ont un potentiel incroyable et j'me dis : des fois, ça

¹¹ On observe des phénomènes de gang et certains employés ont précisé que si les jeunes de 13 et 14 ans fréquentent un local au début, les adolescents-es plus âgés seront moins portés à y aller. Le phénomène contraire est également observé.

prend juste un adulte qui est de passage dans leur vie pour leur faire prendre conscience de ça. Moi, j'trouve que c'est stimulant de travailler avec les jeunes. » Deux autres raisons sont évoquées pour s'impliquer dans l'organisme, ce sont la volonté de passer du temps avec ses enfants et le souci d'offrir une place qui appartient aux jeunes et où ils sont à l'aise.

Quant au personnel de l'organisme, toutes les personnes interrogées ont mentionné spontanément leur intérêt pour les jeunes et leur mieux-être. Il semble y avoir une volonté réelle d'entrer en relation avec cette population, de les aider et de les soutenir dans leur cheminement. Voici ce qui a été recueilli en entrevue : « Moi ce qui me faisait peur quand j'ai commencé à travailler pour *la Maison des Jeunes*, c'était la clientèle elle-même. [...] Mais finalement, [...] j'ai toujours *trippé* avec eux autres... Aujourd'hui, au moment où on se parle, c'est la clientèle qui me retient. »

2.4. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Il apparaît qu'à *la MDJT*, le premier critère de sélection des employées est celui d'aimer les jeunes. Bien que certaines qualités telles que l'absence de préjugé, aimer les sports, être juste et équitable soient placées en priorité, « l'intérêt et l'amour des jeunes, sont encore plus importants pour nous autres [...] qu'un secondaire 5 », avoue une informatrice. Cet intérêt pour les jeunes permet, notamment, aux animatrices de donner de leur temps et d'être disponibles, et ce, même en dehors des heures d'ouverture de l'organisme. Une attention particulière est portée à la provenance des animatrices, puisque les personnes embauchées auront à faire de l'animation dans leur propre localité, si cela est possible.

Une soirée aux deux semaines est réservée aux rencontres d'équipe qui regroupent la coordonnatrice, les animatrices et la secrétaire. Lors de ces réunions, il y a, en règle générale, une place réservée à la rétroaction et à la circulation de l'information ainsi que des expériences vécues par chaque membre de l'équipe. On échange sur

ce qui se passe dans les différents locaux, les problèmes rencontrés ou encore les défis à relever. S'il y a des décisions à prendre, la coordonnatrice cherchera à atteindre le consensus ou du moins elle recueillera tous les commentaires exprimés. Les rapports entre les employées, malgré des statuts différents, se veulent égalitaires et cordiaux. Il ressort toutefois que la personne responsable de la coordination doit jouer un rôle de supervision et que les animatrices et la secrétaire le reconnaissent comme tel.

En plus de devenir des lieux de réflexion collective, ces rencontres constituent des moments pour s'entraider, se soutenir et se stimuler. Dans le même ordre d'idée, un système de marrainage entre les nouvelles animatrices et celles qui sont plus expérimentées est en vigueur, depuis la deuxième moitié des années 90. Des animatrices sont ainsi jumelées; la plus ancienne devenant une personne de référence pour la nouvelle en ce qui concerne tout questionnement ou difficulté.

L'équipe de travail, dans sa globalité, est considérée comme « la force, le cœur du fonctionnement de *la MDJT* par le biais de la solidarité et un sentiment d'appartenance envers la *MDJT* » (*La MDJT*, 2001b). Bien qu'il soit agréable de travailler à *la MDJT*, selon la plupart des commentaires émis par les employées, on observe un roulement important de personnel en regard des postes d'animation. Effectivement, d'une saison à l'autre, il y a une mouvance du personnel puisque les postes d'animation sont considérés comme précaires étant donné le nombre restreint d'heures offertes.

2.5. LES STRATÉGIES DE RECRUTEMENT DES PERSONNES GRAVITANT AUTOUR DE L'ORGANISME

À chaque année, l'organisme fait connaître ses services aux adolescents-es en faisant de la promotion dans les écoles secondaires, en tenant un kiosque d'information ou en distribuant des dépliants. Les médias sont également utilisés

pour annoncer des activités spéciales, la campagne de financement, l'assemblée générale annuelle, les postes d'animation disponibles et les autres événements importants. De plus, *la MDJT* possède un site Internet qui peut être consulté afin d'en savoir davantage sur la mission, les objectifs et les activités proposées par l'organisme. Dans certaines localités, des journées portes ouvertes sont organisées, habituellement en fin d'année, pour permettre aux jeunes de 11 ans et moins ainsi qu'aux parents de découvrir ce qu'est *la Maison des jeunes du Témiscamingue*.

Bien que *la MDJT* ait recours aux médias, le meilleur moyen d'amener les adolescents-es à participer à la vie et aux activités de l'organisme, est le bouche-à-oreille. En effet, les contacts interpersonnels constituent le meilleur moyen, semble-t-il, de rejoindre le plus de jeunes possible. La promotion des activités se fait également par les contacts que l'animatrice entretient avec les adolescents-es qui fréquentent son local.

Les contacts interpersonnels constituent également le mode de recrutement privilégié des bénévoles et des membres du Conseil d'administration (lorsqu'un poste est vacant au cours de l'année). Il s'avère intéressant de souligner que *la MDJT* n'aurait pas de difficulté à trouver des personnes qui veulent s'impliquer dans l'organisme. En ce moment, par exemple, une liste de noms est conservée pour combler les prochains postes vacants au Conseil d'administration. De jeunes adultes, anciens membres de *la MDJT*, démontrent aussi leur intérêt à participer à la vie de l'organisme. Les personnes s'impliquant à titre de bénévoles dans les activités de l'organisme sont habituellement des parents de jeunes, des amis-es ou des connaissances des employées ou encore des membres du Conseil d'administration. Quant aux postes d'administrateurs-trices au C. A., on nous a spécifié que certaines personnes sont ciblées et approchées en regard de leur profession, statut ou lien avec les jeunes. « On va aller chercher des gens qui connaissent déjà les jeunes », reconnaît une informatrice.

Par ailleurs, deux critères sont utilisés pour le recrutement des membres du Conseil d'administration : la diversité des horizons et la représentativité des membres. D'une part, la diversité de professions et de statuts des administrateurs-trices est préconisée puisqu'elle permet d'utiliser des talents et des forces complémentaires. Ces points de vue différents permettent aux personnes rassemblées « d'apporter des nouvelles dimensions, des nouvelles idées, des nouvelles façons de faire, de changer et d'améliorer les choses ou tout simplement de se remettre en question », explique une informatrice, lors d'une rencontre. D'autre part, plusieurs personnes s'entendent sur le principe que le Conseil d'administration d'un organisme et, par le fait même sa représentativité, constitue un élément fondamental dans la crédibilité de l'organisme. Comme nous le rappelle une intervenante : « On aime ça avoir quelqu'un du scolaire aussi sur le C. A. parce que je trouve que ça augmente la crédibilité de *la Maison des Jeunes* au niveau des écoles, d'avoir un individu comme ça. » La philosophie sous-jacente à cette assertion étant d'aller chercher des gens connus qui ont une certaine influence dans le milieu.

La campagne de financement, les projets de recherche, les sondages et les activités spécifiques réalisées par le biais de programmes comme le Fonds de lutte à la pauvreté (PDE) et autres, en plus de sensibiliser la population à la place des jeunes, permettent également de faire connaître l'organisme. Par sa formule éclatée, *la MDJT* bénéficie d'une visibilité considérable puisqu'on retrouve des locaux de jeunes dans la majorité des municipalités du territoire de la MRC du Témiscamingue, soit dans 14 municipalités sur 17. On observe que c'est par leurs projets, leurs actions bénévoles et leurs activités d'autofinancement que les adolescents-es font connaître l'organisme dans leur localité.

2.6 LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

L'organisme étant un milieu de vie, on constate l'existence de liens significatifs entre les différentes catégories de personnes et le développement, par le fait même, de

relations de confiance. Par exemple, il a été mentionné qu'au moment où un lien est établi avec l'animatrice, « peu importe que les services soient ouverts ou fermés, le jeune qui a confiance en son animatrice va l'appeler! » Malgré le fait que ces situations soient occasionnelles, elles démontrent l'importance des liens développés entre les animatrices et les jeunes. Par ailleurs, il est courant que les animatrices soient interpellées au sujet de *la MDJT* dans les lieux publics de leur localité. Cela témoigne de leur enracinement dans la communauté et suppose une perméabilité entre les différents rôles (professionnel, ou autre) de ces personnes.

Le climat de convivialité et l'ambiance chaleureuse de *la MDJT*, permettent aux personnes de s'exprimer aisément, de s'y sentir bien. Lors des réunions d'équipe ou celles du Conseil d'administration, le climat est agréable et les rencontres se veulent informelles. Ces réunions sont organisées au cours de repas et les personnes semblent heureuses de se retrouver. Par exemple, la coordonnatrice apportera du fromage et des raisins lors d'une réunion d'équipe afin de témoigner sa reconnaissance aux animatrices. Selon une employée : « Il y a plusieurs adultes qui apprécient travailler pour *la Maison des Jeunes*, pour ce que *la Maison des Jeunes* t'apporte aussi. [...] Une espèce de petite vie sociale se développe à l'intérieur de l'équipe et ça, tu l'as pas ailleurs... » Les observations effectuées à l'intérieur de l'organisme démontrent que ces liens d'amitié dépassent le cadre formel du travail, c'est-à-dire que plusieurs personnes entretiennent des relations et se rencontrent à l'extérieur de l'organisme.

Dans une autre perspective, on remarque habituellement que les gens qui œuvrent dans un organisme colorent leur environnement de différentes façons. À *la MDJT*, on observe que les animatrices aussi bien que la coordonnatrice influencent les pratiques et les façons de faire de l'organisme. La coordonnatrice joue un rôle central au sein de *la MDJT* puisqu'elle assure le lien entre les différents acteurs-trices participant à la vie de l'organisme et qu'elle supervise tous les projets et activités réalisés par l'organisme. En ce qui a trait aux animatrices, ce sont elles qui

travaillent directement avec les jeunes, leurs attitudes et leurs pratiques auront donc un impact sur la motivation et le taux de fréquentation des jeunes. Dans cette perspective, comment les personnes en place influencent-elles les pratiques de l'organisme ?

CHAPITRE III : LA VIE DÉMOCRATIQUE

3.1. LES MODES DE CIRCULATION DE L'INFORMATION

Au sein de l'organisme, le processus de rétroaction de l'information apparaît relativement fluide. En regard de la structure organisationnelle de *la MDJT* (section 2.1 : organigramme), l'information circule de façon verticale, c'est-à-dire d'une instance à l'autre. Les résolutions prises aux rencontres du Conseil d'administration sont, d'une part, transmises aux employés-es lors des réunions d'équipe par le biais de la coordonnatrice puisqu'elle assiste au Conseil d'administration et, d'autre part, acheminées par cette dernière aux adolescents-es fréquentant l'organisme lors des rencontres du CCJ (les jeunes élus au CCJ ont pour mandat de retransmettre par la suite l'information aux jeunes de leur localité). À l'inverse, les réactions, les commentaires et les positions des participants-es et des employés-es seront rapportés par la coordonnatrice au Conseil d'administration suivant.

Les observations effectuées lors de réunions ou d'activités ont permis de mettre en évidence que la coordonnatrice détient un rôle central, notamment, dans la circulation et la transmission de l'information. Puisqu'elle assure le lien entre les différentes instances de *la MDJT*, la circulation de l'information s'avère difficile lorsqu'elle est absente. Plusieurs personnes s'adressent aussi directement à la coordonnatrice pour formuler leurs commentaires ou questionnements. Par ailleurs, à la lumière des entrevues, il semble que la majorité des jeunes et quelques employées ne connaissent pas les membres du Conseil d'administration.

L'information semble circuler aisément à l'intérieur de chaque instance formelle de *la MDJT* puisque les relations entre les personnes se veulent égalitaires et respectueuses. L'information est diffusée lors des rencontres du Conseil d'administration, des réunions d'équipe et des rassemblements du CCJ, par des comptes rendus verbaux des expériences de chacun-e, des activités organisées, des décisions prises quant à certains projets. L'information est également colligée dans des procès-verbaux et des rapports d'activités. Ces documents sont accessibles à toute personne qui désire les consulter.

Cependant, il découle des entrevues que l'information n'est pas toujours acheminée systématiquement vers les participants-es et, dans une moindre mesure, aux animatrices. Les éléments d'information concernant les pratiques de collaboration et de concertation ou encore les décisions plus administratives ne sont transmises aux adolescents-es qui fréquentent l'organisme que s'ils posent des questions. Étant donné qu'ils ne concernent pas directement les jeunes, ces éléments d'information ne sont pas partagés avec les adolescents-es.

En définitive, on peut dire que les rapports personnels façonnent et influencent tant l'identification des besoins des jeunes, les modes de recrutement que la création et la consolidation des pratiques de collaboration et de concertation.

3.2. LES MODES DE PRISE DE DÉCISION

Afin de développer une vision commune de la situation et des orientations de l'organisme, des journées d'orientation sont organisées. Comme le fait remarquer une informatrice : « C'est des choses qui faut qui soient mises en place, réfléchies et discutées. Le Lac-à-l'épaule permet ça. » Ces journées de réflexion et de remise en question rassemblent tous les membres de l'équipe de *la MDJT*, soit la coordonnatrice, les animatrices et les membres du Conseil d'administration. Ces ateliers annuels constituent aussi des moments importants qui permettent de

resserrer les liens entre les divers acteurs-trices impliqués dans l'organisme pour entamer agréablement une nouvelle année.

Les orientations et les objectifs de l'organisme sont adoptés à l'assemblée générale annuelle de *la MDJT* par les membres présents. Les grandes lignes qui en sont dégagées sont ensuite traduites dans le quotidien par la coordonnatrice, appuyée par les administrateurs-trices du C. A. Le Conseil d'administration est l'instance décisionnelle et, par conséquent, il approuve ou refuse les projets. Selon les règlements généraux de l'organisme, le vote majoritaire constitue le mode officiel de prise de décision du Conseil d'administration. Dans les faits toutefois, les décisions sont prises par consensus, à la suite de discussions. En regard des observations effectuées lors d'un Conseil d'administration, les membres semblent à l'aise et les interactions sont spontanées. Rappelons que les personnes présentes au C. A. se connaissent bien et se côtoient depuis quelque temps déjà, ce qui facilite le consensus.

De manière générale, la coordonnatrice et les animatrices planifient le calendrier régional de la programmation des activités et, par la suite, le présentent au Conseil d'administration qui procède à des échanges et à l'approbation. Les projets spécifiques et la programmation des activités régionales sont élaborés à partir des recommandations, des suggestions et des propositions des jeunes qui fréquentent l'organisme. Espace privilégié pour prendre le pouls des jeunes, le CCJ « n'a pas de pouvoir décisionnel, mais il a un fort pouvoir de recommandation », précise une informatrice. En plus de cette instance formelle où les jeunes peuvent s'exprimer, on a pu constater que les jeunes font des demandes directes et précises à leur animatrice, ou encore, à la coordonnatrice. Chaque jeune est donc considéré et peut, s'il le désire, se faire entendre.

Ce sont les jeunes et leur animatrice qui déterminent les activités locales dans chacune des municipalités et la façon d'utiliser l'argent provenant des activités

d'autofinancement. D'ailleurs, comme le rappelle une employée : « Toutes les décisions qui peuvent se prendre là, c'est des décisions communes qui se prennent en groupe. Le jeune dans son local, y a toute la place. » Chacun des locaux de *la MDJT* est autonome et il appartient aux adolescents-es qui le fréquentent. Ce sont ces derniers, en collaboration avec l'animatrice, qui choisissent le mode de fonctionnement de leur local. Dans certains endroits, l'animatrice propose des activités et les jeunes décident ce qu'ils ont le goût de faire tandis que dans d'autres locaux, les jeunes suggèrent des activités et l'animatrice planifie le calendrier (on peut observer ces deux façons de fonctionner dans un même lieu). Le Conseil d'administration doit toutefois donner son accord pour la réalisation de certaines activités plus spéciales telles que des nuits passées au local ou du camping.

3.3. LES EFFORTS FAITS POUR INTÉGRER LES PARTICIPANTS-ES

Cette section aborde les moyens mis en œuvre afin de soutenir la participation à la vie de l'organisme des adolescents-es fréquentant *la MDJT*. Une première façon d'inciter les jeunes à s'impliquer et à s'investir dans l'organisme est sans conteste la possibilité de mettre en place un local bien à eux, et ce, dans leur propre localité. Les espaces physiques sont, de façon générale, prêtés ou donnés par la municipalité. À maintes reprises, on a spécifié que l'attribution d'un local exclusif aux jeunes influence leur motivation en plus d'accroître leur sentiment d'appartenance. Contrairement à un local qui est partagé avec d'autres groupes, le local qui n'appartient qu'aux adolescents-es peut être décoré et équipé comme ils l'entendent. Une adolescente nous le confirme ainsi : « C'est plus *le fun*... C'est ta façon que tu peux l'arranger, y a pas plein de règlements. C'est vraiment plus *le fun*. » Toutefois, tous les jeunes ne possèdent pas de local dans leur municipalité ou encore de local adéquat.

Ce local, lieu de rencontre, représente un milieu de vie stimulant pour les jeunes. Dans cette perspective, des activités d'autofinancement telles que lave-auto,

soupers-spaghetti, vente de billets pour tirages, cueillette de sous noirs sont organisées dans la plupart des locaux. L'argent amassé lors de ces activités sert, selon une employée, « pour payer des choses dans le local ou se payer une sortie de temps en temps au cinéma... payer leur voyage de fin d'année. »¹² En plus de motiver les jeunes, ces activités leur permettent de participer à l'organisation de leur local.

La volonté d'amener les adolescents-es à passer à l'action en les incitant à participer et à développer des projets constitue une autre façon d'encourager et de stimuler l'engagement des jeunes dans l'organisme. Premièrement, les activités privilèges, instaurées « pour récompenser ceux qui sont tout le temps là », explique une informatrice, se situent dans cette perspective. En plus d'être membres de *la MDJT*, ces jeunes possèdent des avantages en regard de leur fréquentation assidue¹³. Deuxièmement, les jeunes peuvent s'impliquer dans différents projets comme le spectacle culturel annuel ou encore l'activité « Tribune aux jeunes »¹⁴. Tel que mentionné précédemment, différents projets sont élaborés et mis sur pied à chaque année par des employés-es ou des personnes faisant partie des programmes d'employabilité. Ces projets visent toujours l'amélioration des conditions de vie des adolescents-es par la prévention positive de l'alcoolisme et autres toxicomanies. Troisièmement, les jeunes sont invités à faire des activités bénévoles telles que de petits travaux ménagers, tenir un vestiaire dans un festival, organiser une fête

¹² Il a été souligné par plusieurs informateurs-trices qu'une attention particulière est accordée à la façon dont les jeunes vont se financer, c'est-à-dire qu'il y a un souci de la part des personnes impliquées dans *la MDJT* d'activer les adolescents-es. Les jeunes sont invités à planifier et à organiser des activités au lieu de solliciter les particuliers. Ces activités sont donc des espaces d'apprentissage pour les jeunes.

¹³ On observe, dans les faits, qu'un jeune ne sera pas pénalisé si ses absences sont motivées. Par exemple, un jeune qui n'a pas atteint 50 % de participation tout au long de l'année parce qu'il avait des pratiques de hockey en même temps qu'un soir d'ouverture du local, pourra, si l'animatrice le juge, participer aux activités privilèges.

¹⁴ Ce projet se divise en 3 volets : production et réalisation par les jeunes d'un journal, émissions de télévision et chroniques à la radio. Il offre une opportunité aux adolescents-es de prendre la parole sur la place publique.

d'enfants autant pour entrer en lien avec les personnes de la communauté que pour rendre service.

Le Comité consultatif jeune est une tribune où chacun a le droit de parole et de questionnement sur le fonctionnement global de l'organisme, ses activités et services. Il constitue un moment privilégié permettant aux adolescents-es d'exercer une certaine influence. L'implication des participants-es dans la gestion de *la MDJT* leur permet aussi de s'exprimer et de prendre part à la vie courante de l'organisme. De plus, l'importance accordée au suivi des réunions contribue à développer et à augmenter le sentiment de valorisation chez ces jeunes.

La Maison des Jeunes du Témiscamingue, en plus d'offrir des services décentralisés, tente de rejoindre un maximum de jeunes en leur procurant le transport lors des différentes activités.

3.4. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Les observations et les entrevues avec des personnes engagées au sein de *la MDJT* ont permis de mettre en évidence, de façon informelle, l'influence de la personne en charge de la coordination quant à toute décision prise au sein de l'organisme. On peut observer que les acteurs-trices gravitant autour de l'organisme lui font confiance et se reposent sur elle. Lors d'une rencontre, cette personne l'exprime ainsi : « C'est sûr que la place qu'on a, on se la fait. Des fois, je trouve que j'en ai trop... [...] Les membres du Conseil d'administration me font confiance et y savent que je vais le faire, mais en même temps... j'ai l'impression d'avoir une grosse charge sur les épaules. » Par ailleurs, il serait intéressant d'approfondir la perception des jeunes à propos du Conseil d'administration et des modes de prise de décision et, à l'inverse, l'ouverture des adultes à accueillir les jeunes dans cette instance décisionnelle. Serait-il possible, dans les années à venir, de tenter de nouvelles

expériences en invitant les jeunes à siéger au Conseil d'administration? Les lieux de pouvoir sont-ils bien ceux que l'on pense?

CHAPITRE IV : LES RETOMBÉES DE L'ORGANISME

Cette section porte sur les retombées de l'organisme sur les participants-es ainsi que sur la communauté témiscamienne en général. Fondée essentiellement sur les témoignages des informateurs-trices de l'organisme et sur quelques écrits, elle donne un aperçu de la contribution de *la MDJT* au développement de la collectivité.

4.1. LES RETOMBÉES SUR LES PARTICIPANTS-ES

La Maison des jeunes du Témiscamingue, par son mandat et ses visées, a un impact considérable quant à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes. L'organisme est un lieu d'appartenance qui offre un espace où les jeunes du même âge peuvent se retrouver, échanger et se divertir. Une employée le voit ainsi : « À partir du moment où le jeune a développé un lien de confiance avec son animatrice, *la Maison des jeunes* devient importante pour lui. »

La MDJT est perçue comme un lieu de partage et de rencontre. Tel qu'exprimé par une participante : « Ça me fait faire quelque chose de mes soirées puis je viens voir mes amies. » Un des objectifs de l'organisme est sans contredit de briser l'isolement. Les adolescents-es se rassemblent, dans leur municipalité, pour passer le temps, parler et discuter avec les autres jeunes et l'animatrice. En plus de développer leur réseau d'amis-es, ces adolescents-es apprendront « à travailler en groupe, à connaître les autres... à s'aimer au lieu de s'entretuer », rappelle un membre du Conseil d'administration. Le voyage de fin d'année représente également un moyen efficace de briser l'isolement des jeunes témiscamiens car « si *la Maison des jeunes* n'avait pas été là pour leur offrir ça [...] peut-être qu'ils n'auraient jamais fait de voyage », nous confie une informatrice.

La prévention positive de l'alcool et des toxicomanies permet aux jeunes de prendre conscience de la possibilité d'avoir du plaisir sans consommer. La prévention positive est la valeur première de l'organisme et elle se retrouve au cœur de toutes les démarches qu'il entreprend. *La MDJT* aide les adolescents-es à cheminer puisque, dans certains cas, les animatrices et les personnes impliquées dans *la MDJT* « remplacent les parents, les grandes sœurs. On est des adultes significatifs puis on peut changer des choses », souligne une personne en entrevue.

La MDJT est également un lieu où les jeunes peuvent acquérir de l'expérience en s'impliquant dans différents types de projets ou activités. L'organisme contribue au bien-être des participants-es en les outillant et en favorisant l'apprentissage de connaissances multiples et d'habiletés personnelles. En plus de développer un sentiment de valorisation chez ces jeunes, leur engagement et leurs réalisations permettent des expériences significatives. « Ca apporte aux jeunes de prendre conscience de leur potentiel, de les aider à prendre leur place, de se faire confiance puis de favoriser le fait qu'ils soient autonomes et responsables », renchérit cette informatrice. Puisque « la pauvreté, c'est [...] une absence de projets et d'autonomie » (CPJ, 1999 : 29-30), *la MDJT* semble préoccupée de favoriser le cheminement des adolescents-es vers une prise en charge de leur propre vie. Dans cette perspective, le soutien et l'aide sont offerts à certains jeunes dans l'élaboration et le développement de leurs propres projets. Par exemple, dans le cadre d'un programme « Jeunes Volontaires » durant les années 1993-1994, trois adolescentes de Fugèreville ont mis sur pied un service de garderie et deux garçons ont démarré un garage de réparation de moteurs. Ces projets ont pu voir le jour grâce, notamment, à l'aide du personnel de *la MDJT* ainsi qu'au soutien technique dont ces adolescents-es ont bénéficié.

En plus de briser l'isolement, le voyage annuel apporte beaucoup aux jeunes en regard de nouvelles expériences, de découvertes et d'aventure. À la lumière des commentaires recueillis auprès du personnel et des membres du Conseil

d'administration de *la MDJT*, il se dégage que le voyage de fin d'année est une activité très importante pour l'ensemble des acteurs-trices de l'organisme. Tous ont souligné l'opportunité pour les jeunes de s'ouvrir sur le monde, d'élargir leur horizon et de faire de nouvelles expériences.

4.2. LES RETOMBÉES SUR LA COMMUNAUTÉ

« Favoriser l'éclosion d'une génération de citoyens qui soient impliqués et concernés socialement, c'est plus qu'un geste de générosité envers les jeunes, mais c'est un investissement qui rapporte à toute la société en général » (RMJQ, 1985 : 10). En donnant une place aux jeunes, *la MDJT* s'engage dans ce sens, c'est-à-dire qu'elle offre aux adolescents-es un lieu où ils peuvent se découvrir, s'accomplir et se réaliser. Comme le met en évidence une membre du Conseil d'administration : « On prépare peut-être un avenir où les jeunes vont être plus capables de prendre leur place. »

La MDJT offre une place aux jeunes et, par le fait même, « ils ont un endroit où aller, ça fait qu'ils traînent moins dans le village », précise un parent. De plus, l'organisme contribue à faire bouger les jeunes et à leur donner le goût de travailler, de s'impliquer dans la communauté. Par des activités bénévoles, les adolescents-es contribuent au mieux-être de leur milieu. Aussi, en plus de développer chez les jeunes le souci de voir ce dont la communauté a besoin, leur implication dans le milieu permet la création de liens avec d'autres groupes ou associations. Les jeunes de Latulipe par exemple organisent des tournois de billard avec le club de l'Âge d'Or. Ces moments et ces réalisations situent les adolescents-es comme des acteurs-trices de la communauté. En plus de développer un sentiment de valorisation chez les jeunes, ces actions contribuent à la reconnaissance par la population des talents et des accomplissements des adolescents-es.

D'ailleurs, « des études montrent que l'implication active des jeunes dans leur milieu par le biais d'activités communautaires correspondant à leurs choix et à leurs intérêts (ex : corvées d'embellissement des ruelles et des parcs de leur quartier, accompagnement de jeunes enfants ou d'aînés, échanges entre adolescents de différentes régions, etc.) a pour effet de prévenir divers problèmes tels que l'échec scolaire, les grossesses précoces et les troubles de comportement » (Laurendeau, 1997 : 10). Des effets directs sont également observés dans le milieu par ces actions concrètes : embellissement, parcs et fleurs, installations sportives, et autres. Concernant les retombées sociales indirectes de *la MDJT*, disons qu'elle contribue à la prévention du décrochage scolaire et au dépistage de comportements suicidaires. Elle apporte ainsi du soutien aux parents en détresse.

Les activités et les projets organisés par *la MDJT* ont aussi des répercussions dans la vie des adultes, que ce soit des bénévoles, des membres du Conseil d'administration ou des employés-es puisqu'ils leur permettent « de vivre de belles expériences, d'acquérir des connaissances, de voyager, de visiter autre chose aussi », précise une informatrice.

Le rayonnement de *la MDJT* se traduit aussi par la sensibilisation de la population aux problématiques des jeunes. Un de ses objectifs étant la disparition des préjugés auxquels sont confrontés les adolescents-es, l'organisme fait les efforts nécessaires pour donner de la crédibilité aux jeunes. Une retombée importante de *la MDJT*, selon une informatrice, est « de faire valoir aux adultes qu'il y a des jeunes qui font des choses extraordinaires, qui sont capables de faire des bons coups. »

Par ailleurs, « on se doit de reconnaître que toutes ces entreprises communautaires, nonobstant leur statut social, génèrent des retombées économiques sociales et régionales importantes et contribuent à éviter la dégradation du tissu social et l'accentuation de nombreux problèmes sociaux » (CROAC-AT, 1999 : 109). D'un point de vue économique, ajoutons que *la MDJT*, en plus de réduire les maux

sociaux, devient un tremplin à l'emploi. L'organisme offre effectivement plus d'une douzaine de postes en animation à temps partiel et permet d'engager des personnes par des programmes d'employabilité. L'expérience acquise par ces personnes facilite leur retour sur le marché du travail. À la lumière des entrevues et des témoignages de plusieurs personnes impliquées dans *la MDJT*, le souci d'encourager l'économie locale est très présent, cela signifie que tous les achats effectués par *la MDJT* se font localement (dans la mesure du possible). Étant donné que les personnes du milieu contribuent à la campagne de financement et, par le fait même, assurent l'existence de l'organisme, *la MDJT* en retour se fait un devoir de dépenser localement.

En ce qui a trait à la perception des personnes interrogées quant à l'image de *la MDJT*, il semble qu'en général l'organisme soit bien connu. « *La Maison des jeunes* fait partie de la vie de chaque village, elle fait partie de la vie du Témiscamingue », affirme une informatrice. Cependant, bien que la majorité de la population connaisse l'organisme, peu de gens sont au courant de ses orientations ou encore de ses services. Il apparaît que l'organisme soit sujet à certains préjugés résultant de la méconnaissance de ce qui se passe dans les locaux ou encore des activités régionales.

CHAPITRE V : LES PRATIQUES DE COLLABORATION

Les pratiques de collaboration en ce qui concerne, d'une part, les services et les activités organisés et, d'autre part, la vie de l'organisme sont ici élaborées. Les modes de sélection des partenaires ainsi que les perceptions de l'utilité de telles pratiques complèteront cette section. L'annexe 6 donne un aperçu des types de collaboration que *la MDJT* entretient (voir aussi l'annexe 4).

Selon une personne impliquée dans l'organisme : « *La Maison des Jeunes*, et c'est pas prétentieux de ma part quand je dis ça, elle se suffit à elle-même. » Corroborée par d'autres témoignages, cette assertion suppose que l'organisme est bien implanté dans le milieu et qu'il a réussi à atteindre un fonctionnement satisfaisant, et ce, de façon autonome. Dans cette perspective, on constate que les collaborations observées avec d'autres organismes, institutions ou groupes, tant locaux que régionaux, prévalent surtout en regard de besoins précis et lors d'événements ponctuels.

5.1. LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LES PARTICIPANTS-ES ET LES MEMBRES

Cette partie du travail porte sur les collaborations visant à améliorer les activités offertes par l'organisme, de façon à mieux répondre aux besoins immédiats des jeunes. Quelques partenariats sont aussi mis en branle afin de planifier et d'élaborer des projets touchant les adolescents-es en général.

Le partage d'expertises et de connaissances représente une première forme de collaboration. *La MDJT* collabore avec d'autres organismes ou institutions tels que la Sûreté du Québec, la Commission Scolaire du Lac Témiscamingue (CSLT), le Centre de la Protection de la Jeunesse (CPJ), Référence Jeunesse et le Service de première ligne pour partager des informations, des expériences et aller chercher des personnes-ressources. *La MDJT* fait d'abord appel à certains intervenants-es pour les conférences et les sessions d'information dans les locaux mêmes. Selon les intérêts et demandes des adolescents-es, ces invités viennent partager leur vécu avec eux. Le partage et la recherche d'information en ce qui a trait à tout sujet concernant les jeunes expliquent aussi certains contacts avec des partenaires ciblés. Par exemple, une animatrice a demandé conseil à des intervenants-es spécialisés du SPL (CSSF) puisqu'elle ne se sentait pas outillée pour répondre aux besoins de plusieurs jeunes vivant une même situation problématique, soit la présence de personnes atteintes de cancer dans leur famille. Enfin, de façon informelle et sporadique, il arrive que les animatrices ou les personnes impliquées dans *la MDJT* échangent des informations avec des intervenants-es de la santé et des services sociaux et, surtout du milieu scolaire, pour suivre l'évolution des jeunes vivant des moments plus difficiles (il va de soi que les règles de confidentialité sont respectées). « C'est beaucoup plus informel, mais quand y se passe quelque chose de dramatique avec un jeune à l'école, des fois un intervenant va appeler et y va nous dire : on va se rencontrer et... », exprime une informatrice lors d'une rencontre.

Un autre type de collaboration relève des partenariats créés pour organiser des événements spécifiques. Afin d'unir leurs forces, différents acteurs-trices locaux et régionaux s'associent pour organiser des événements ou mettre sur pied des projets. Par exemple, la Table des partenaires jeunesse, regroupant différents représentants-es d'organismes ou d'institutions travaillant auprès des jeunes, prépare, entre autres, le Gala Jeunesse du Témiscamingue. Présente au comité organisateur, *la MDJT* participe à cet événement ayant pour but de reconnaître et de faire valoir l'engagement marqué de certains jeunes de 12 à 30 ans. *La MDJT* a

également participé à la Mobilisation régionale des organismes et initiatives communautaires jeunesse œuvrant en promotion-prévention en Abitibi-Témiscamingue, en tant que membre. Rassemblant divers acteurs-trices¹⁵, cet événement vise la reconnaissance des organismes ou des groupes jeunesse auprès des instances régionales de développement et des législateurs gouvernementaux.

Par ailleurs, des collaborations à court terme ont lieu lors d'activités spéciales dans les municipalités lorsque les jeunes de *la MDJT* rendent des services ou encore effectuent de petits contrats. Par exemple, les adolescents-es de Rémigny ont aidé les Chevaliers de Colomb dans l'organisation d'une fête pour enfants et ceux de Lorrainville ont, avec le Groupe IMAGE, participé à la confection de paniers de Noël pour les personnes plus démunies.

Il s'avère important de préciser que des collaborations se forment à partir de liens d'affinités. Le Carrefour Jeunesse Emploi du Témiscamingue (CJET) et le Groupe IMAGE du Témiscamingue inc. sont parmi les partenaires privilégiés de *la MDJT*. Comme le souligne une informatrice : « On a des liens tissés plus serrés avec eux autres. » (section 5.3.)

¹⁵ Les organismes membres de la Mobilisation jeunesse sont : les Maisons des Jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue, les tables territoriales jeunesse du Témiscamingue et d'Abitibi-Ouest, Arrimage Jeunesse de Rouyn-Noranda, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc., Comité jeunesse d'Abitibi Ouest, Coopérative jeunesse de services de l'A-T, Mouvement de la relève d'Amos région, Conseil territorial jeunesse d'Abitibi-Est. Ont aussi collaboré : la Table régionale jeunesse de l'A-T, la Pastorale jeunesse d'Amos, les CLSC de La Sarre, R-N et Amos, le Centre de santé Kitcisakik, la RRSSAT et le Centre Ressources Jeunesse de l'A.-T.

5.2. LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LA VIE DE L'ORGANISME

D'autres types de collaboration visent à assurer la survie et le développement de l'organisme. Dans cette perspective, quatre formes de collaboration sont abordées, soit les prêts de locaux, les programmes d'employabilité, l'aide technique et la gestion de fonds.

Étant donné la nature de l'organisme, l'accès à un local dans chaque municipalité constitue une condition essentielle à son existence. Cette forme de collaboration avec les municipalités est importante puisque, comme le fait remarquer une membre du Conseil d'administration : « Si la municipalité mettait pas de local à notre disposition, on fermerait, on donnerait pas de services parce que ça représente des coûts. » Les prêts de locaux font partie des ententes qui permettent à l'organisme de conserver sa formule éclatée et, par le fait même, d'offrir des services aux jeunes dans leur localité.

En ce qui a trait aux activités de développement et de consolidation, l'organisme a recours à certains programmes d'employabilité (Fonds de lutte contre la pauvreté) afin de combler les tâches de secrétariat. Rappelons que l'organisme réussit à organiser des projets spéciaux avec ce type d'employé. Une collaboration plus formelle avec le CLE découle alors du programme Fonds de lutte contre la pauvreté puisque ce dernier organisme réfère les candidatures à *la MDJT*.

La MDJT collabore également avec le CSSF pour la gestion d'un budget en promotion-prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies attribué annuellement à la MRCT. Auparavant gérée par la Table locale de concertation en alcoolisme et toxicomanie, cette responsabilité a été transférée à *la MDJT* et au CSSF à la suite de la fusion de la Table locale de concertation en alcoolisme et toxicomanie avec celle des partenaires jeunesse. Ce budget est administré conjointement par *la MDJT* et le

CSSF. Puisqu'elle reçoit une part importante des fonds pour la consolidation de ses services, *la MDJT* influence grandement les décisions.

Quant aux demandes et aux offres d'aide, technique ou morale, des partenaires précis sont ciblés en regard des besoins qui se présentent. Par exemple, de façon très ponctuelle, *la MDJT* fera appel à la Société de développement du Témiscamingue (SDT) pour obtenir des informations et des conseils pour son plan d'affaires ou des projets spécifiques à caractère économique. Par ailleurs, des lettres d'appui pour soutenir ou renforcer une position concernant le développement et la consolidation d'autres organismes ou groupes, oeuvrant auprès des jeunes principalement, s'insèrent aussi dans cette forme de collaboration.

5.3. LES MODES DE SÉLECTION DES PARTENAIRES

Comme les pratiques de collaboration de *la MDJT* visent l'amélioration des services pour les adolescents-es et, par le fait même, leur qualité de vie, la sélection de partenaires se fait parmi les organismes ou institutions partageant le même domaine d'intervention. Ainsi, le choix des partenaires s'effectue en regard des besoins d'un groupe ou d'un autre ou encore des besoins des jeunes se présentant à l'organisme.

À la lumière des témoignages, il ressort que ces partenariats et ces associations sont également influencés par les personnes qui sont en place dans les organismes. Outre les collaborations formelles et régulières, il semble que les réseaux de personnes qui travaillent ou s'impliquent à *la MDJT* déterminent certains partenariats. Tel que mentionné par une employée : « Je pense que les liens facilitants entre les groupes communautaires, c'est les individus qui font partie du groupe qui vont faire toute la différence. » Il semble que si les personnes se connaissent, elles auront davantage tendance à vouloir travailler ensemble.

5.4 L'ÉVALUATION DE LA COLLABORATION

Les pratiques de collaboration visent à coordonner les services pour les jeunes, à « rendre *la Maison des Jeunes* plus efficace », comme l'exprime un informateur. Des liens avec les organismes communautaires ou institutions donnent parfois lieu à des ententes, plus ou moins formelles selon le cas, afin que tous les efforts soient dirigés vers un même but, soit aider et soutenir les jeunes.

Une autre raison évoquée afin de développer des pratiques de collaboration se traduit par la volonté de se faire connaître. En plus de faire connaître ses services, *la MDJT* tente de sensibiliser ses partenaires à la diminution des préjugés auxquels font face les adolescents-es. D'après une employée : « C'est montrer que les jeunes sont pas rien que bons pour tout débâter, qu'y peuvent être capables de faire quelque chose de bien. » Parallèlement, il y a un souci de s'ouvrir sur la communauté, c'est-à-dire d'être au fait de l'actualité et de connaître les autres ressources sur le territoire témiscamien.

La recherche d'information et le partage d'expertises constituent également des motifs énoncés pour expliquer la collaboration. « C'est d'aller chercher toute l'expertise qu'on n'a pas, bénéficier d'une expertise différente de la nôtre, mais complémentaire », précise une informatrice. Par ailleurs, en unissant les efforts, des activités et des projets de plus ample envergure peuvent être mis sur pied. Des échanges entre partenaires peuvent découler des contacts plus ou moins fréquents où les personnes impliquées développent des rapports significatifs favorisant ensuite le soutien et l'aide.

La collaboration entre les organismes a généralement pour but une meilleure réponse aux besoins des participants-es. Comme le mentionne une informatrice : « À partir du moment où t'as un besoin, tu cibles le collaborateur approprié. [...] Je

pense qu'y faut que ça rejoigne les besoins de quelqu'un, sinon, ça te donne quoi d'avoir des collaborations? »

5.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Il s'avère intéressant de souligner en terminant que les réseaux de contacts informels des acteurs-trices impliqués dans *la MDJT* sont aussi importants, si ce n'est davantage, que les collaborations formelles. Comme l'exprime une personne rencontrée en entrevue : « Des fois c'est même pas de la collaboration, c'est des connaissances dans le milieu qui vont faire que ça apporte plus de soutien à ton organisme dans le sens où plus tu connais de monde, plus c'est facilitant pour un organisme. [...] Dans le fond, toutes les connaissances que tu peux avoir dans le milieu, c'est des retombées pour ton groupe. »

CHAPITRE VI : LES STRATÉGIES D'INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Cette dernière section porte sur les stratégies de *la MDJT* pour influencer le développement de la région, notamment les divers lieux de concertation où elle s'implique. Dans le cadre de ce projet, la notion de développement local est abordée, particulièrement, comme étant le rassemblement de divers acteurs-trices de la communauté qui unissent leur volonté et leurs efforts afin d'intervenir sur leur milieu pour en favoriser le développement tant social qu'économique.

Les lieux de concertation ont été regroupés en trois champs d'intervention, soit les lieux de concertation dans le domaine d'action de l'organisme, la concertation avec le milieu communautaire et les espaces de concertation pour le développement en général de la communauté. Les modes de sélection des partenaires seront ensuite exposés ainsi que les perceptions de l'utilité de telles pratiques. Cette partie de la recherche n'a pas la prétention d'être exhaustive ou encore de décrire tous les types de stratégies d'influence de l'organisme, elle vise plutôt à donner un aperçu de la nature de ces pratiques par quelques exemples. L'annexe 7 illustre les lieux d'implication de *la MDJT* pour l'année 2000-2001.

6.1. LES LIEUX DE CONCERTATION DANS LE DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ORGANISME

Parmi le foisonnement des espaces de concertation, on observe que deux lieux de concertation concernant directement les jeunes sont placés en priorité par cet organisme, et ce, de façon constante. Selon les témoignages des intervenants-es, il

apparaît que leur implication aux tables de concertation s'explique, en majeure partie, au regard de leur volonté et de leur préoccupation à répondre aux besoins des jeunes. Les lieux de concertation concernant la prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies sont ainsi privilégiés.

Premièrement, la Table des partenaires jeunesse, ayant pour mandat la promotion-prévention auprès des jeunes, constitue un lieu important pour *la MDJT*. Composée de représentants-es de différents groupes tels que la SQ, Référence Jeunesse, SPL, CSLT, Clair Foyer, CSSF, Centre Jeunesse, Centre d'accueil Normand, Notre-Dame-du-Nord en santé et l'organisateur communautaire (et *la MDJT*), cette table rassemble la majorité des acteurs-trices œuvrant dans le même domaine d'intervention que *la MDJT*. Ce lieu de concertation, fort important par ailleurs, permet l'échange d'expertises et de points de vue de personnes se sentant concernées par le devenir des adolescents-es et jeunes adultes. Des réflexions sont également amorcées quant à la mise sur pied de mécanismes pouvant faciliter l'accès des jeunes aux différents organismes ou institutions.

Une représentante de *la MDJT* est présente au sein du conseil d'administration du Centre d'accueil Normand. Ce dernier constitue une ressource pour les personnes affectées par des problèmes d'alcool et de toxicomanies et il offre des services externes. *La MDJT* assiste à ces rencontres pour partager de l'information, sensibiliser les intervenants-es aux besoins des adolescents-es et faciliter l'accessibilité des jeunes à cette ressource, éventuellement.

À ces deux espace de concertation réguliers s'ajoute la Mobilisation régionale des organismes et initiatives communautaires jeunesse œuvrant en promotion-prévention. Mise sur pied depuis un an et demi environ, la Mobilisation jeunesse représente un autre lieu où *la MDJT* s'implique pour faire valoir l'importance des services de promotion et prévention auprès des jeunes. Cette démarche d'envergure

visait la reconnaissance, tant financière que morale, de tels organismes et d'initiatives jeunesse.

6.2. LIEUX DE CONCERTATION AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

La MDJT est également membre du Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue (ROCT). Au début des années 90, *la MDJT* s'allie aux autres organismes communautaires, tant dans le domaine de la santé et des services sociaux qu'en éducation, alphabétisation et autres, pour se positionner contre la nouvelle réforme du ministère de la Santé et des Services sociaux. Le rôle du ROCT à l'époque consiste à créer un rapport de force, par la mobilisation des organismes communautaires, pour les négociations avec les bailleurs de fonds locaux et régionaux afin de conserver leur autonomie. En 2002, la coordinatrice de *la MDJT* est responsable du poste « jeune » au Conseil d'administration du ROCT depuis quelques années¹⁶. En plus de cette présence formelle, *la MDJT* joue un rôle dans la circulation de l'information vers les autres organismes travaillant auprès des jeunes. Le ROCT étant moins actif depuis les trois dernières années, *la MDJT* y est moins engagée (section 6.6.).

Par ailleurs, *la MDJT* fait partie, depuis peu, du comité de partenariat Régie-Communautaire. L'arrimage entre la vision du milieu communautaire et celle du réseau quant à une politique de reconnaissances des groupes communautaires représente le mandat de ce comité. La coordonnatrice de *la MDJT* s'est également impliquée au comité de sélection de la CROC-AT pour l'embauche d'une nouvelle personne en charge de la permanence de l'organisme.

¹⁶ La structure actuelle du ROCT consiste en un conseil général formé de représentants-es des 6 champs d'action suivants : femmes, jeunesse et famille, personnes âgées, défense des droits, santé mentale et santé physique. Ces représentants-es ont pour rôle de retourner l'information tant à leur organisme qu'aux organismes de leur champ d'intervention.

6.3. LIEUX DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ

La MDJT et ses représentants-es sont absents des structures de concertation touchant les instances locales de développement, soit la SDT, Défi 2000, le Comité de maximisation des retombées économiques du Témiscamingue (COMATEX), le CSSF et autres. Il semble effectivement que le temps, l'énergie et les moyens financiers font défaut. À la lumière des témoignages entendus et des observations effectuées dans l'organisme, il se dégage clairement que leurs priorités s'orientent davantage vers les structures de concertation traitant exclusivement de la prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies auprès des jeunes.

L'absence de *la MDJT* au sein des structures formelles de développement s'expliquerait, entre autres, par le manque de reconnaissance des intervenants-es et des travailleurs-euses du secteur public de l'approche du milieu communautaire. Comme le précise une membre du Conseil d'administration : « C'est épuisant dans le communautaire [...] d'avoir de la crédibilité parce que pour les intervenants psychosociaux et de la santé, toi tu viens du communautaire : t'es moins important. » D'un autre côté, ces instances de développement sont considérées, selon plusieurs informateurs-trices, comme des organismes à vocation économique. Dans cette perspective, on ne peut discerner une préoccupation réelle d'influencer les décideurs locaux quant aux structures de développement.

Les entrevues ont toutefois permis de mettre en évidence l'importance et la volonté de faire reconnaître l'organisme auprès de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (RRSSSAT). Des initiatives personnelles ont fait en sorte que la coordonnatrice et une personne membre du Conseil d'administration rencontrent occasionnellement des représentants-es de la RRSSSAT pour faire valoir la formule éclatée et ses avantages pour les jeunes vivant en milieu rural.

6.4. LES MODES DE SÉLECTION DES LIEUX D'IMPLICATION ET LES RESSOURCES Y ÉTANT AFFECTÉES

La sélection des lieux de concertation à *la MDJT* se fait essentiellement au regard des intérêts des jeunes, c'est-à-dire que les espaces de concertation partageant le même domaine d'intervention que celui de l'organisme sont choisis « en lien avec notre clientèle », mentionne une informatrice. Ces lieux permettent, par les échanges et l'acquisition de connaissances, d'augmenter la qualité des services et des interventions auprès des adolescents-es. Ainsi, *la MDJT* sera présente dans ces lieux de concertation si elle se sent interpellée. Toutefois, la disponibilité influence grandement le choix des tables et des instances où il lui est possible d'être présente.

C'est par la présence de la coordonnatrice essentiellement que *la MDJT* est impliquée dans les différents lieux de concertation. Elle est mandatée pour s'impliquer à ces différentes tables et comités puisqu'elle assure le lien entre les différentes instances de l'organisme. Le temps consacré à la concertation est difficile à évaluer, mais il varie entre 30 et 40 heures par année. Le Conseil d'administration décide du temps alloué aux pratiques de concertation. Il faut dire que *la MDJT* accorde moins d'importance aux pratiques de concertation puisque sa priorité est le service aux jeunes.

6.5. L'ÉVALUATION DE LA CONCERTATION

La MDJT choisit ses actions de concertation afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des jeunes et de faire reconnaître leur place dans la communauté. Ces activités de concertation s'avèrent importantes puisqu'elles représentent les moyens préconisés pour sensibiliser les partenaires au vécu des adolescents-es et pour que leurs besoins soient pris en considération.

La volonté de faire circuler l'information entre les différents organismes et institutions est une autre raison évoquée afin de développer des pratiques de concertation. En fait, les lieux de concertation servent à échanger sur des façons de faire et à partager des outils ou toute expérience pertinente avec les autres acteurs-trices présents. Ce partage d'expertises permet d'accroître les connaissances de l'organisme. En plus de faciliter la résolution de problèmes, le fait de pouvoir débattre et d'apporter des visions différentes contribue à bonifier les interventions tout en permettant d'élaborer une vision commune qui vise à améliorer les conditions de vie de la population témiscamienne.

Les pratiques de concertation sont considérées comme des lieux privilégiés pour développer « un rapport de force, pour avoir du poids dans des décisions », souligne une informatrice. Force est de constater que le ralliement d'acteurs-trices autour d'une vision commune donne force et vigueur, pouvoir et influence. En effet, le rassemblement de ces personnes a pour but, principalement, « de faire progresser la cause des jeunes », renchérit cette personne.

Bien que jugées utiles, les pratiques de concertation représentent une lourde charge pour l'organisme. Plusieurs personnes rencontrées considèrent que le temps accordé à la concertation doit être limité. « Y faudrait pas se ramasser avec 50 % du temps qui est passé en réunion. Pour nous autres, [...] l'argent est mis à la bonne place en ayant 80 % du temps qui est donné aux jeunes », rappelle une employée. Une faible importance est donc accordée aux pratiques de concertation.

6.6. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET CONTEXTUELLES DE LA CONCERTATION

La multiplication des lieux de concertation et la complexification des dossiers engendrent certaines difficultés. Quelques personnes l'ont d'ailleurs mis en évidence : les lieux de concertation ne sont pas accessibles à tous parce qu'en plus de bien connaître l'organisme, certaines connaissances et habiletés sont requises

(démocratie exigeante). Les contraintes reliées à la concertation restreignent considérablement le choix des représentants-es de l'organisme dans des lieux décisionnels en plus d'augmenter le temps et les énergies consacrés à la préparation des dossiers.

La disponibilité de la coordonnatrice et le temps requis constituent des freins importants à la concertation, comme il a déjà été signalé. Aussi a-t-on rappelé en entrevue que l'année dernière et à la demande du Conseil d'administration, la coordonnatrice a dû cibler des lieux de concertation qu'elle jugeait prioritaires pour l'organisme. Certaines tables ne concernant pas directement les jeunes ont été délaissées pour assurer des services plus adéquats aux adolescents-es et alléger la tâche de la coordination.

Il s'avère essentiel de soulever un autre frein à la concertation communautaire, soit la difficulté de mobiliser les gens. En plus d'un essoufflement des personnes impliquées dans ce type de démarche, puisqu'on remarque que les mêmes personnes se retrouvent dans les différents lieux de concertation, il se dégage des rencontres que la relève ne s'engage pas facilement. Le ROCT par exemple, issu de la Loi 120 et des enjeux de l'époque, a été mis sur pied pour répondre à un besoin ponctuel dans un contexte particulier. À ce moment-là, le taux de participation était considérable et les initiatives novatrices. Maintenant, quelques années plus tard, il semble qu'il n'y ait pas d'événement jugé assez mobilisateur pour réunir et raffermir cette structure. Par ailleurs, la concertation pose la question à savoir comment rallier autant de points de vue si disparates dans un contexte où les enjeux sont complexes et multiples. En effet, les questions d'argent et les guerres de clochers tiraillent les organismes communautaires et restreignent les pratiques de concertation.

6.7. LES STRATÉGIES SPÉCIFIQUES DE L'ORGANISME

En plus de sa présence formelle à des lieux de concertation, *la MDJT* contribue au développement de la communauté par ses actions et son rayonnement local. Les retombées de l'organisme sont nombreuses : prévention-promotion auprès des jeunes quant à l'alcool et aux toxicomanies, briser l'isolement et offrir l'opportunité aux adolescent·es de s'ouvrir sur le monde, sensibilisation aux besoins des jeunes, lutte contre les préjugés auxquels sont confrontés les adolescents-es et autres. Quotidiennes, ces préoccupations deviennent d'autres contributions essentielles au développement local puisqu'elles influencent la vie de nombreux jeunes et, par le fait même, l'ensemble de la population.

Il semble inévitable d'insister sur la volonté d'adapter le fonctionnement de l'organisme en tenant compte du territoire et faciliter l'accès aux jeunes. Cette façon de faire, imaginative et innovatrice, situe les actions de *la MDJT* dans une perspective de développement local. D'un autre point de vue, le fait d'innover et de développer des projets dans la région tels que les programmes « Jeunes Volontaires » et « Tribune aux jeunes » constitue autant de démarches par lesquelles l'organisme contribue au développement de la communauté.

Ayant acquis une certaine reconnaissance des acteurs-trices locaux, *la MDJT* continue de se battre pour offrir des services aux jeunes, et ce, dans le plus de localités possible sur le territoire témiscamien. La participation de l'organisme à la Mobilisation jeunesse et les initiatives prises pour faire connaître *la MDJT* à l'extérieur de la MRC du Témiscamingue sont autant d'exemples qui s'inscrivent dans une perspective de développement local.

Par ailleurs, la préoccupation de dynamiser le milieu et d'encourager l'économie locale influence grandement le développement de la MRC du Témiscamingue.

BIBLIOGRAPHIE

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1999). *Pour l'accès des jeunes à une citoyenneté pleine et active*, Avis du Conseil permanent de la jeunesse, Dépôt à la Bibliothèque nationale du Québec.

LAURENDEAU, Marie-Claude (1997). *La participation à la vie sociale, de l'insertion à l'exclusion, de l'affirmation à la désaffiliation*, Séminaire de formation sur le développement social, Montréal, Conseil de la santé et du bien-être.

LA MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE (2001). *Rapport d'activités 2000-2001*.

LA MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE (2001b). *Évaluation faite à l'automne 2001 quant à la satisfaction des jeunes face aux services offerts par la MDJT*.

LA MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE (1999). *Rapport d'activités 1998-1999*.

LA MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE (1989). *Rapport d'activités 1988-1989*.

REGROUPEMENT DES MAISONS DE JEUNES DU QUÉBEC INC. (1985). *Les Maisons de jeunes, 10 ans de pratique et de réflexion*, Rapport du colloque « Contrecoeur », Montréal.

ANNEXES

ANNEXE I : LA MISSION ET LES OBJECTIFS DE LA MDJT

LA MISSION

La prévention positive de l'alcool et autres toxicomanies auprès des adolescents (12-17 ans) par le biais d'activités sportives, culturelles, de loisir, de partage et d'échanges.

LES OBJECTIFS

1. Prévenir positivement la consommation d'alcool et de drogues
2. Orienter, référer, écouter, informer, regrouper
3. Conscientiser les jeunes à l'importance du respect de soi et des autres, de la discipline et du sens des responsabilités
4. Développer la confiance en leur potentiel, l'estime de soi, reconnaître leurs talents
5. Les occuper, les divertir par des activités sportives, culturelles et de loisir
6. Stimuler leur implication dans la communauté, les sensibiliser à l'entraide entre eux et dans la communauté
7. Faciliter la transition de l'adolescence à la vie adulte, les sensibiliser à la réalité du monde du travail et leur démontrer que les adultes croient en eux
8. Démystifier ce que sont les adolescents, démontrer que les jeunes peuvent être respectueux envers la société si on leur en donne l'occasion
9. Leur faire découvrir les plaisirs de la détente, du rire et du positivisme
10. Aider les jeunes à développer leurs idées, leur créativité et leur potentiel d'entrepreneurs

(Le texte a été révisé dans sa forme)

ANNEXE 2 : OBJETS DE LA CHARTE (1990).

1. Mettre sur pied *des Maisons des Jeunes* au Témiscamingue, afin de permettre aux jeunes âgés entre 12 et 18 ans qui sont isolés dans les petites municipalités rurales, d'avoir accès à des activités éducatives, informatives et de loisir tout en venant en aide à ceux et celles qui ont des problèmes de drogue et/ou d'alcool et/ou de délinquance et/ou qui vivent dans une situation de pauvreté. Les subventions et les dons sont toujours gérés par le Conseil d'administration.
2. Organiser et administrer toutes les formes éventuelles de souscription, de financement et de subvention venant en aide au fonctionnement *des Maisons des Jeunes du Témiscamingue*.
3. Développer l'autonomie, le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative et d'entraide par le biais de services, d'activités à organiser (voyages, conférences, tournois, etc.) et de règlements émis par les jeunes sur le fonctionnement de *leur Maison des Jeunes locale*. Cette démarche se fait en collaboration avec une personne animatrice.
4. Aider les jeunes à se faire reconnaître comme groupe, désireux de participer activement à la vie de leur municipalité, en rendant service aux gens limités physiquement et/ou intellectuellement ainsi qu'aux organismes et/ou en exécutant de petits travaux auprès de la collectivité.
5. Assurer la collaboration des personnes-ressources, de compétences diverses, disponibles pour informer par le biais de conférences, d'activités, etc. et échanger auprès des jeunes sur le domaine de leurs activités et/ou des problématiques qu'ils rencontrent.
6. Soutenir les initiatives des personnes ou groupes, intéressés à favoriser l'intégration des adolescents et jeunes adultes au monde du travail en leur donnant des renseignements sur les différents genres de travail et la formation qu'il nécessite.

ANNEXE 3 : SYNTHÈSE DE L'HISTORIQUE DE LA MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE INC.

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1984	- Étude de besoins - Mise sur pied du comité provisoire - Demande d'incorporation - Élaboration de la Charte, règlements généraux, C .A	Radiothon	- Collaboration avec le SPL, CSSF, CRL pour l'instauration de l'organisme - Appuis du CSSF, CSS, Club Richelieu, École Marcel-Raymond, Chevaliers de Colomb de V-M, SQ	Création du comité de <i>la Maison des Jeunes</i>
1985	Soutien des initiatives locales et mise en place de locaux dans 3 municipalités : surveillance par des groupes de parents bénévoles	- Colloque « Portrait de la jeunesse témiscamienne » : implication - Lancement du guide d'implantation - Amorce d'activités diverses dans les locaux pour les jeunes de 12-18ans	- Collaboration avec la Table Ressource Jeunesse pour le colloque - Membre sympathisant du RMJQ - Lien avec le Comité de liaison 12-18 : (Jusque vers les années 90) - Liens et collaboration avec : MRC, Référence Jeunesse, SPL, CSLT, Clubs de l'Âge d'Or et CSSF (jusqu'à ce jour, sous des formes différentes)	
1986	- Embauche d'un-e agent-e de liaison à la coordination + 2 intervenants-es jeunesse (première subvention du ministère des Affaires sociales) - Local au CAT - Cartes de membres	- Activités diverses dans les locaux pour les jeunes de 12-18ans (jusqu'à ce jour) - Information et prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies (jusqu'à ce jour)	Liens et collaboration avec : Centre-Services-Accueil-Jeunesse, Comité de prévention suicide, SQ, (jusqu'à ce jour, sous des formes différentes)	Consolidation de l'organisme et rayonnement local (jusqu'à ce jour)

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
	- Jeunes au C. A. (6/9) - Ouverture d'autres locaux dans les municipalités	- Sorties et activités de plein air (jusqu'à ce jour) - Sorties régionales (jusqu'à ce jour) - Danses régionales (jusqu'à ce jour) - Prévention du décrochage scolaire (jusqu'à ce jour)	- Présence au C. A., au groupe de soutien à l'Entreprise Jeunesse du Témiscamingue Inc. - Affiliation au CAT (jusqu'à ce jour)	
1987	Aide financière du CSSF	- Voyage annuel (jusqu'à ce jour) - Formation : « Communautaire et les médias » - Concours pour le sigle de <i>la MDJT</i>	Participation au C. A. du RMJQ (Jusqu'en 1988-1989 et dissociation ensuite du Regroupement provincial)	
1988	Embauche postes de PDE (jusqu'à ce jour, 1 ou 2 postes) + quelques animateurs-trices	Formation : cours à l'UQAT sur les modes de communication et les valeurs sociétales, initiation du travail en MDJ	- Collaboration et liens avec C-SAJ (jusque vers les années 93-94) - Représentation de <i>la MDJT</i> auprès du député local - Liens avec le CPJ	
1989	Consolidation de l'organisme par l'embauche de personnes salariées pour l'animation dans les locaux	Dansethon (activité majeure de financement) (jusqu'à ce jour)	Collaborations diverses des organismes et entreprises pour le dansethon	
1990	- Modification à la Charte : compléments d'information et mission ciblée - Acquisition d'un numéro de charité - Ébauche du CCJ - Régionalisation des activités : équité territoriale et uniformisation	- Journée d'orientation sur la mission et les orientations - Colloque du Salon du Livre		

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1991	Acquisition de la maison à Lorrainville et déménagement	- Kiosque aux Régates+ activité de financement (jusqu'à ce jour) - Kiosque au Salon du Livre + production d'un livre de recettes - Participation au forum « Jeunes et société » - Projet : Hébergement jeunesse - Voyage à la Baie James	- Collaboration avec les Régates pour une activité de financement - Demandes d'appui pour meubler la maison de Lorrainville - Recherche d'appui pour augmenter la crédibilité auprès du CRSSS	
1992	Essai de jeunes observateurs au C. A.	- Implication au brunch du Carnaval (jusqu'à ce jour) - Projet de recherche : « Jeunes et pauvreté » - Participation au congrès du CLSC - Nettoyage Tembec - Voyage en France - Projet : Prévention alcool et drogue	- Appui au REPAT : augmentation des subventions - Contacts avec le CLSC pour la création d'un fonds de dépannage pour les jeunes en difficulté - Partenaires pour le projet PAD : SPL, Maison du Compagnon, Centre d'accueil Normand, SQ, Service d'aide juridique, REST, APEHT, etc.	
1993	- Consolidation des services et des activités dans 14 localités (jusqu'à ce jour) - Embauche régulière d'animatrices (jusqu'à ce jour) - Programme PAIE : réparations et entretien de la maison	- Implication et soutien pour la création du CLAJ et du groupe des Jeunes Volontaires (soutien dans les projets de garderie et garage) - Journée portes ouvertes : PAD - Visites de jeunes Français - Paniers de Noël : implication - Formation : prévention suicide	- Adhésion formelle au CRDAT et au ROCT - Liens et affiliation avec la RRSSAT, le ROCT, la CROC-AT, le Comité consultatif de la Sûreté du Québec, la CADC (sous des formes différentes, jusqu'à ce jour) - Sensibilisation et représentation de la MDJT à la Table de la MRC	Marrainage des projets « Jeunes Volontaires »

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1994	Siège au C. A. d'une représentante des animatrices	- Création et publication d'un bottin des ressources jeunesse - Souper-spectacle pour le 10^e anniversaire de <i>la MDJT</i> - Spectacle culturel des jeunes (annuellement, jusqu'à ce jour) - Jeunes Volontaires : projet Babillard témiscamien - Kiosque au Forum familial	- Représentation de la formule éclatée à un colloque à l'UQAM - Soirée de sensibilisation avec le Centre des R.O.S.E.S. (sida) - Liens avec le CSSF pour le Forum familial	Création d'un bottin de ressources
1995	- Ébauche d'une politique pour le personnel : uniformisation et harmonisation des pratiques - Élaboration des règlements et d'un code d'éthique - Rénovations majeures du local de Lorrainville - Groupe d'âge : 12-17 ans - Instauration des activités privilèges	- Création du Lac-à-l'épaule (à tous les ans) - Étude des besoins des jeunes - Projet de recherche sur l'implantation d'un programme de prévention des grossesses à l'adolescence (finalisé en 97) - Projet : « Demain t'appartient » (soutien à l'entrepreneurship) - Projet : Point de départ (support aux travaux scolaires) - Théâtre de marionnettes - Voyage à Collingwood - Participation à un photo-roman du Centre de femmes - Bazar : vente de jouets	- Liens avec la RRSSAT : subvention de la recherche - Collaboration avec le CRDAT pour un programme FIR : subvention pour aménagement de locaux en haut de <i>la MDJ</i> pour des jeunes entrepreneurs-es) et projet présenté à la SDT - Collaboration avec la CSLT et intervenants-es locaux pour l'aide aux études	Support et aide à l'entrepreneurship et au développement d'entreprises (pendant un an)

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1996	▪ Instauration officielle du CCJ ▪ Location des locaux en haut de <i>la MDJT</i> ▪ Mise en place d'un système de marrainage pour les animatrices	▪ Publicité à CKVM ▪ Projet : partenariat à l'emploi ▪ Pièce de théâtre : « prévention de la grossesse à l'adolescence »	▪ Rencontre avec <i>la MDJ</i> d'Abitibi ▪ Lettre à Pierre Brien pour le projet culturel ▪ Partenariat avec Référence Jeunesse : virage ambulatoire (jusqu'à ce jour) ▪ Promotion de la formule éclatée de <i>la MDJT</i> par l'organisateur communautaire à Jonquière + pétition signée par les jeunes ▪ Représentation de <i>la MDJT</i> à la Table de la MRC : location des locaux	
1997	▪ Révision des règlements généraux ▪ Enregistrement de l'entreprise ▪ Affichage du code d'éthique dans les locaux	▪ Questionnaire auprès des jeunes quant aux services du local de Lorrainville ▪ Formation : prévention suicide	▪ Liens et collaboration avec le Groupe IMAGE (jusqu'à ce jour) ▪ Lettre d'appui au CRDAT pour le projet Arrimage Jeunesse	
1998		▪ Formation : technique d'impact ▪ Site Internet ▪ Présentation du fonctionnement de <i>la MDJT</i> au colloque régional en alcool toxico à Val-d'Or ▪ Taillage des guenilles (jusqu'à ce jour)	▪ Liens avec Alpha-Témis et Gang Allumée pour séances d'information	

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1999		▪ Récital de l'Accueil Bonneau : semaine de la prévention ▪ Cérémonie Heavy Metal : brunch annuel ▪ Participation au colloque régional en alcoolisme et toxicomanie ▪ Journée plein air à la Baie Gillies ▪ Tournée des locaux par Prévention Suicide	▪ Liens avec Prévention Suicide : sensibilisation et prévention	
2000	▪ Questionnement quant à la place du bénévolat	▪ Implication et mise sur pied du colloque annuel alcool/toxicomanie ▪ Journée de plein air à la Baie Gillies ▪ Formation : alcool/toxicomanie ▪ Activité de financement : vestiaire au carnaval	▪ Collaboration au colloque avec la RRSSAT, le Centre d'accueil Normand, la MRC, la Table de concertation régionale en alcoolisme et toxicomanies, etc. ▪ Représentation auprès de la RRSSAT : Augmentation de l'enveloppe budgétaire	
2001		▪ Projet Tribune aux jeunes ▪ Sondage auprès des jeunes pour cibler les besoins et évaluer leur satisfaction quant aux services ▪ Formation : Technique d'impact 2 et Croix-Rouge ▪ Production d'un vidéoclip sur la prévention de la criminalité	▪ Implication et participation à la Mobilisation régionale des organismes et initiatives communautaires jeunesse oeuvrant en promotion-prévention en Abitibi-Témiscamingue : collaboration avec CRDAT, Table de concertation jeunesse du Témiscamingue, Table régionale jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, CLSC, RRSSAT, MDJ de la région, etc.	▪ Implication dans la Mobilisation Jeunesse : obtention de fonds pour la prévention

ANNEXE 4 : TABLEAU DES SERVICES OFFERTS ET DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA MDJT

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DE L'ACTIVITÉ	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
ACTIVITÉS RÉGIONALES			
DANSES MENSUELLES	Danse pour les jeunes dans différentes localités : tous les mois	- Socialiser - Amuser, détendre - Se rassembler	Tous les jeunes
ACTIVITÉS PRIVILÈGES	Ski alpin, voyage annuel, journée de plein air, sorties régionales, cinéma, les Huskies, etc.	- Encourager la participation - Socialiser - Amuser, détendre	Tous les jeunes ayant 50 % de participation au local
CAMPAGNE DE FINANCEMENT-DANSETHON	Activité majeure de financement de la MDJT : brunch et conférence de presse (élection d'un président d'honneur) Les divers acteurs-trices du milieu sont sollicités et des activités pour amasser des fonds sont organisées. Le dansethon clôture cette campagne de financement.	- Obtenir des fonds - Sensibiliser - Faire connaître l'organisme - Socialiser	Les jeunes, toute personne impliquée dans l'organisme et la population en général
PROJETS DIVERS	Dans le cadre de projets particuliers tels que Tribune aux jeunes, Demain t'appartient, le colloque alcool-toxicomanie etc., des activités diverses sont organisées selon les objectifs du projet.	- Sensibiliser et informer la population - Impliquer les jeunes - Donner une place aux jeunes - Viser le changement des mentalités - Viser l'action - Partager, échanger, s'exprimer	La responsable du projet, les jeunes et toute personne désireuse de s'impliquer

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DE L'ACTIVITÉ	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
CONCERTATION, PARTENARIAT ET REPRÉSENTATION POLITIQUE	Colloques, conférences, rencontres d'information, formations multiples, activités de sensibilisation	- Apporter son expertise - Unir les efforts et partager - Réaliser des projets, mettre en place des services, etc. - Représenter les jeunes (exprimer leurs besoins)	La coordonnatrice essentiellement, mais aussi toutes les personnes qui désirent y participer
ACTIVITÉS LOCALES			
SOUTIEN, ÉCOUTE ET PARTAGE	Écoute, soutien, information et confidences	- Informar - Réconforter, supporter - Créer des liens - Partager, échanger	Les jeunes membres
ACTIVITÉS DE PRÉVENTION-INFORMATION	Séances d'information et conférences sur divers sujets : le suicide, les pratiques sexuelles, la trappe, etc.	- Apprendre, éduquer - Socialiser - Acquérir des connaissances et des compétences - Sensibiliser	Les jeunes membres
ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT	Écouter de la musique, jouer au nintendo, au billard, aux jeux de société, etc.	- Socialiser - Amuser, détendre - Se rassembler	Les jeunes membres
ACTIVITÉS SPORTIVES-RÉCRÉATIVES	Tournoi de toutes sortes, journée de plein air, visites à la piscine, etc.	- Socialiser - Amuser, détendre - Se rassembler	Les jeunes membres
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Cueillette de sous noirs, vente de billets pour des tirages, lave-auto, brunchs, souper-spaghetti, etc.	- Obtenir des fonds - Sensibiliser - Se faire connaître	Les jeunes membres
ACTIVITÉS BÉNÉVOLES	Brunchs, peindre une clôture, balayer les rues	- Se faire connaître - Créer des liens avec la communauté - Conscientiser les jeunes - Activer les jeunes	Les jeunes membres

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DE L'ACTIVITÉ	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
ACTIVITÉS PONCTUELLES EN COLLABORATION			
POUR DES PROJETS COMMUNS	Projets et activités réalisés en collaboration avec le CSSF, le SPL, la Table de concertation jeunesse, la Table des partenaires jeunesse, etc. Colloque sur l'alcool et les toxicomanies organisé en collaboration avec la MRC, la Table de concertation jeunesse, le Centre d'accueil Normand, etc.	- Partager des expertises, de l'information et des connaissances - Apprendre, acquérir des connaissances - Créer des liens - Atteindre plus de personnes - Représenter les jeunes (tenir compte de leurs besoins) - Unir les efforts	Les employés-es, les membres du Conseil d'administration et les jeunes qui désirent y participer
RÉFÉRENCE DE CAS ET PARTAGE D'EXPERTISES	Référence de jeunes, échanges de renseignements et partage d'expertises : avec Référence Jeunesse, CSSF, CSLT et autres organismes	- Partager des expertises - Partager de l'information, des connaissances - Apprendre, acquisition de connaissances - Faire connaître l'organisme - Aider les jeunes	Les jeunes qui se présentent à l'organisme et qui en ont besoin

ANNEXE 5 : COMPOSITION DES DIFFÉRENTES INSTANCES

INSTANCES	COMPOSITION	RATIO F/H
Assemblée générale annuelle	La population est invitée (sans droit de vote) et les membres en règle de la MDJT qui se présentent	<i>Pas de données précises</i>
Conseil d'administration	Cinq administrateurs-trices membres adultes	4/1
Coordination	La personne au poste de coordination	1/0
Représentant-e de l'équipe d'animation	Un animateur-trice nommé-e par ses pairs	Poste vacant
Équipe d'animation	Animateur-trice par localité	10/0
Comité consultatif jeune	Un jeune élu dans sa localité par ses pairs	8/5 Un poste vacant

ANNEXE 6 : LES PARTENAIRES DE COLLABORATION DE LA MDJT

ORGANISMES, ORGANISATIONS OU INSTITUTIONS	TYPE DE COLLABORATION
Organismes communautaires, principalement le Groupe IMAGE	- Partage d'information, de connaissances - Activités communes
Table locale de concertation jeunesse	- Projets communs - Partage d'information et de réflexion
Table des partenaires jeunesse	- Projets communs - Partage d'information et de réflexion
CJET	- Partenariat d'affinités - Partage d'information, de connaissances
SDT	Appui technique
CLE, Emploi-Québec	Référence de candidatures
CSSF, SPL, Centre de Protection Jeunesse et autres institutions de santé	- Référence de cas - Projets communs (financement) - Information et sensibilisation - Partage d'expertises et d'information
MRC, conseils municipaux, SQ	- Présentation de projets et recherche d'appuis - Information et sensibilisation - Prêts de locaux
CSLT, écoles	- Information et sensibilisation - Partage d'expertises et d'information
Les Chevaliers de Colomb, l'Âge d'Or, les comités locaux de développement et autres institutions et entreprises locales	Partenariats lors d'activités ponctuelles et de sensibilisation (participation et financement)

ANNEXE 7 : LIEUX D'IMPLICATION DE LA MDJT POUR L'ANNÉE 2000-2001

NOM	COMPOSITION	MANDAT
ROCT	Représentants-es des organismes communautaires des différents secteurs, au Témiscamingue	Promotion de la concertation entre les organismes communautaires du Témiscamingue, défense des intérêts de ses membres, mise en commun de ressources, et autres
Comité partenariat Régie-Communautaire	Représentants-es MDJT, Centre de femmes	Entente entre les groupes communautaires et la RRSSAT quant à une politique de reconnaissances des groupes communautaires et la nécessité de développer un langage commun
Centre d'accueil Normand	Représentant-e de chacune des MRC et de la MDJT	Maison de désintoxication pour l'alcoolisme et toxicomanie, thérapies et services externes dans chacune des MRC
Table des partenaires jeunesse	Représentants-es de la MDJT, SQ, Centre d'accueil Normand, SPL, CSSF, CSLT, Centre Jeunesse, Référence Jeunesse, Clair Foyer, Notre-Dame-du-Nord en santé, l'organisateur communautaire	Fusion avec la Table de concertation en alcoolisme et toxicomanie étant donné que les mêmes acteurs-trices se retrouvaient aux deux endroits, cette Table a pour mandat la promotion et la prévention pour les jeunes en plus de faciliter l'accès aux organismes.
Comité organisateur du Colloque régional en alcoolisme et toxicomanies		Organisation du Colloque annuel en alcoolisme et toxicomanies ayant lieu au Témiscamingue.

NOM	COMPOSITION	MANDAT
Mobilisation régionale des organismes et initiatives communautaires jeunesse oeuvrant en promotion-prévention en Abitibi-Témiscamingue	La MDJ de la région, les tables territoriales jeunesse du Témiscamingue et d'Abitibi-Ouest, Arrimage Jeunesse de Rouyn-Noranda, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc., Comité jeunesse d'Abitibi-Ouest, Coopérative jeunesse de services de l'A-T, Mouvement de la relève d'Amos région, Conseil territorial jeunesse d'Abitibi-Est. Ces groupes ont obtenu du support de la Table régionale jeunesse de l'A-T, Pastorale jeunesse d'Amos, les CLSC de La Sarre, R-N et Amos, Centre de santé Kitcisakik, RRSSAT et Centre Ressources jeunesse de l'A-T.	Mobilisation de divers acteurs-trices afin de faire reconnaître les organismes ou groupes oeuvrant en promotion-prévention auprès des jeunes et obtenir des fonds
Dossier travailleur de milieu	Représentants-es MDJT, CSSF, Centre de femmes, CJET et organisateur communautaire	Étude demandée à la santé publique quant au dossier travailleur de milieu